

DES VERTS EN PLEIN DÉCOLLAGE : HADJ MOUSSA ENTRE CHELSEA ET MARSEILLE, GOUIRI REPREND SA MARCHE EN AVANT À L'OM

P 12



Compétitivité du commerce extérieur
Nabil Djemaa appelle à une chaîne d'export complète et durable

P 7

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 15 Janvier 2026 / N° 1249 / Prix : 20 DA

FORTEMENT SOUTENUE PAR L'ETAT

L'industrie pharmaceutique cherche à conquérir de nouveaux marchés mondiaux

Le secteur pharmaceutique, fort de 230 entreprises et 780 lignes de production, franchit une nouvelle étape vers l'excellence industrielle. Grâce à des partenariats internationaux et à une stratégie de localisation des médicaments innovants, l'Algérie ambitionne de réduire sa dépendance aux importations et de s'imposer comme un hub pharmaceutique en Afrique. **P 3**



BANDE DE GHAZA : VERS L'ANNONCE DE LA PHASE 2 DU PLAN TRUMP

P 4



Reçu hier par le président du Conseil de la nation, l'ambassadeur d'Italie à Alger :
« L'Algérie, premier partenaire économique de l'Italie »

P 3

Destinées aux élèves à besoins spécifiques

Des classes spéciales dans les établissements scolaires

L'Exécutif a validé la création de classes spéciales pour les élèves à besoins spécifiques, tout en actant la naissance de l'Orchestre philharmonique d'Algérie. Deux projets symboles d'une volonté affichée, celle de garantir l'équité éducative et d'affirmer le rayonnement culturel du pays. **P 2**



Pour stimuler ses start-up L'Algérie s'inspire des universités italiennes

Noureddine Ouadah a reçu une délégation de l'Université Parthénope des études de Naples (Italie) pour booster les compétences entrepreneuriales en Algérie. Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a reçu une délégation de l'Université Parthénope des études de Naples (Italie), conduite par le professeur Antonio Garofalo, recteur de l'université, indique mercredi un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue mardi au siège de l'accélérateur public Algeria Venture, en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, les 2 parties ont examiné les moyens de développer les capacités nécessaires à la création d'écosystèmes innovants, en sus de renforcer une approche commune dans le domaine des micro-entreprises, précise la même source. Ce programme de visite concrétise la coopération entre l'Algérie et l'Italie pour renforcer les compétences des entrepreneurs algériens. Il inclut des présentations animées par des cadres du ministère de l'Économie de la connaissance, portant sur l'écosystème des start-up et les mécanismes de promotion de l'entrepreneuriat, à l'instar de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), et de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE). Des enseignants de l'Université Parthénope des études ont présenté, dans ce cadre, un exposé sur les programmes de renforcement des capacités entrepreneuriales au sein des universités et les perspectives de coopération pour le développement durable, selon le communiqué du ministère, qui a souligné que cette initiative constituait une étape importante dans le renforcement de la coopération entre les 2 pays dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

AVEC EFFET RÉTROACTIF DÈS LE 1ER JANVIER Le salaire minimum passe à 24 000 DA

L'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) est désormais actée. Fixé à 24 000 dinars par mois, contre 20 000 auparavant, le nouveau seuil salarial est entré en vigueur à la suite de la publication, hier du décret présidentiel n° 26-01 au Journal officiel. Le

texte, signé le 7 janvier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, précise que ce montant correspond à une durée légale de travail de 40 heures par semaine, soit 173,33 heures mensuelles, pour un taux horaire établi à 138,46 dinars. Cette révalorisation s'applique avec effet ré-

troactif à compter du 1er janvier 2026. En conséquence, l'ensemble des employeurs, qu'ils relèvent du secteur public ou privé, sont tenus d'ajuster leurs grilles salariales afin de se conformer au nouveau SNMG. La mesure concerne directement les travailleurs rémunérés au salaire minimum

ainsi que ceux dont les revenus sont indexés sur ce seuil. Elle s'inscrit dans la continuité des décisions prises par le chef de l'État pour soutenir le pouvoir d'achat, la précédente hausse du SNMG remontant à 2020, lorsque celui-ci avait été porté de 18 000 à 20 000 dinars bruts par mois. ■

DESTINÉES AUX ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES Des classes spéciales dans les établissements scolaires

Le gouvernement multiplie les initiatives. Réuni hier sous la présidence du Premier ministre Sifi Ghrieb, l'Exécutif a examiné un projet de classes spécialisées pour les élèves à besoins spécifiques, tout en actant la création de l'Orchestre Philharmonique d'Algérie, symbole d'une ambition culturelle affirmée.

PAR YOUNES B

Engagé sur plusieurs chantiers prioritaires, l'Exécutif poursuit l'examen de dossiers à forte portée sociale et culturelle. Après avoir consacré une réunion, la veille, aux préparatifs liés au mois de Ramadhan, il a consacré, hier une séance de travail à des questions touchant à l'inclusion scolaire et au rayonnement culturel du pays. Réuni sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le gouvernement s'est penché sur un projet de décret exécutif encadrant l'ouverture de classes spéciales au sein des établissements scolaires, ainsi que sur l'adaptation des conditions de passage des examens et concours au profit des élèves à besoins spécifiques. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche intégrée visant à améliorer la prise en charge pédagogique des personnes en situation de handicap. Il prévoit l'équipement de salles de classe adaptées et une coordination renforcée entre les secteurs de la Solidarité nationale, de l'Éducation nationale et de la Santé. L'objectif affiché est de garantir un accès équitable à l'enseignement et d'assurer à ces élèves un accompagnement leur permettant de poursuivre leur parcours scolaire dans des conditions appropriées, sans



discrimination. La notion de « besoins spécifiques » renvoie aux situations dans lesquelles certains élèves rencontrent des obstacles particuliers dans leur parcours d'apprentissage. Ces difficultés peuvent être liées à un handicap, à une maladie ou à des limitations fonctionnelles qui affectent, selon les cas, la

lecture, le calcul, la concentration, la motricité ou encore la perception de l'espace. Placés dans un environnement scolaire standard, ces élèves ne disposent pas toujours des conditions nécessaires pour apprendre au même rythme que leurs camarades. L'objectif des dispositifs mis en place à leur intention n'est pas de leur ac-

corder un traitement de faveur, mais de corriger les déséquilibres créés par un cadre inadapté. En ajustant les méthodes pédagogiques, les outils ou les conditions d'évaluation, l'école permet à ces élèves de développer les compétences attendues au terme de leur scolarité. Cette démarche repose sur le principe d'équité, qui consiste à adapter les réponses aux besoins réels de chacun, plutôt que sur une égalité formelle où tous recevraient le même traitement, indépendamment de leurs situations. L'équité vise ainsi à garantir à chaque élève des chances comparables de réussite. Dans un autre registre, la réunion gouvernementale a également permis d'examiner le projet de création de l'Orchestre Philharmonique d'Algérie. Pensée comme un outil de valorisation culturelle, cette initiative a pour objectif de doter le pays d'un ensemble national professionnel capable de porter le patrimoine musical algérien sur les scènes nationales et internationales. Au-delà de la dimension artistique, l'orchestre est appelé à jouer un rôle structurant dans la transmission du patrimoine, la formation du public, la détection de nouveaux talents et le soutien à la création musicale, contribuant ainsi à renforcer la place de la culture dans le développement national. ■

PRÉPARATIFS DU RAMADHAN Le gouvernement mobilise les walis pour garantir l'approvisionnement

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, par visioconférence, une réunion de coordination avec les walis. Cette réunion est consacrée à la garantie de l'approvisionnement du marché national en produits de première nécessité durant le prochain mois

de Ramadhan, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports diffusé hier. La réunion, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et de la ministre du Commerce intérieur et

de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a permis d'examiner « les préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan », précise la même source. Le Premier ministre a donné, à cette occasion, des instructions visant à renforcer la coordination et la synergie des efforts

afin d'assurer un suivi rigoureux de l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité pour les citoyens durant le mois sacré. Dans ce cadre, Sifi Ghrieb a insisté sur l'importance « d'adopter une approche proactive, à travers l'installation de cellules de suivi et de coordination au niveau local ». De son côté, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a souligné le « rôle pivot » des collectivités locales, à leur tête les walis, dans la mise en œuvre effective des directives du Gouvernement pour une préparation optimale au mois sacré de Ramadhan, rappelant « la nécessité d'associer l'ensemble des acteurs afin de veiller à la disponibilité de tous les produits de large consommation », conclut le communiqué. ■

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouliouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouurgla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

FORTEMENT SOUTENUE PAR L'ETAT

L'industrie pharmaceutique cherche à conquérir de nouveaux marchés mondiaux

L'impulsion des investissements pharmaceutiques porteurs figurait hier au menu des discussions menées par le ministère de l'Industrie pharmaceutique avec les ambassadeurs de Suède, et du Royaume-Uni.

PAR SALIMA H

Le ministre en charge du secteur, M.Ouacim Kouidri, a ainsi reçu l'ambassadrice du Royaume de Suède en Algérie, Anna Block Mazoyer, et l'ambassadeur du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, James Robert Stephen Downer, avec lesquels il a examiné les perspectives de coopération et d'investissement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, selon un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est tenue en présence du directeur général (DG) du laboratoire AstraZeneca en Algérie et du directeur régional Afrique et Maghreb du même laboratoire, «a été l'occasion d'échanger les points de vue sur l'état et les perspectives de la coopération bilatérale, et les opportunités d'investissement dans l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne la localisation des médicaments innovants en Algérie et le transfert d'expertise et de technologie», précise la même source. L'objet de la rencontre illustre la volonté des pouvoirs publics de faire évoluer l'industrie pharmaceutique nationale vers des segments à plus forte valeur ajoutée. Le secteur, qui a franchi de grands pas en matière de production locale et de substitution aux importations, grâce à la densification du tissu industriel public et privé - 230 entreprises pharmaceutiques, 780 lignes de production, en plus d'une centaine de projets validés - mise désormais sur une plus grande maîtrise technologique, en association avec de grands laboratoires internationaux. La stratégie de coopération permettrait d'augmenter le potentiel industriel national et régional, à travers une plus grande intégration industrielle, incluant la production, le contrôle qualité et, à terme, la recherche, en vue d'une montée en



gamme de la production et une orientation plus importante vers l'export. L'Algérie, qui est déjà présente en Afrique à travers plusieurs accords d'export, projette de renforcer sa présence sur le continent.

Production locale en nette hausse

Au plan national, notre pays a également renforcé la coopération stratégique à travers des partenariats couvrant plusieurs segments importants de la production pharmaceutique. Il s'agit, à titre d'exemple, de l'usine d'injectables Hickman Pharma (Jordanie & Portugal), en plus de plusieurs collaborations établies de longue date par Saidal avec des laboratoires de renom. Concernant les projets à l'étranger, un partenariat avec l'Omani Pharma Group pour le lancement d'une usine du groupe Saidal au Sultanat d'Oman, a été examiné début décembre 2025 par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, avec son homologue omanais. L'usine devrait être dédiée à la production des médicaments, sous leurs formes solides et liquides, en vue de répondre aux besoins du marché omanais et des pays voisins, selon les indications du ministère. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a en outre récemment mis en exergue le bond qualitatif réalisé par le secteur qui réalise actuellement, grâce à la production locale, un taux de couverture du marché d'environ 82%, soulignant que le secteur s'attelle aussi à orienter les investisseurs vers la production de médicaments et de produits pharmaceutiques qui étaient auparavant importés. Le ministre, qui intervenait il y a quelques semaines, lors d'une plénière du Conseil de la nation, avait souligné que «l'Algérie figure parmi quelques pays ayant opté pour les investissements à caractère stratégique, visant à assurer localement la disponibilité des matières premières destinées à la fabrication des médicaments, après l'acquisition des technologies de production nécessaires et à lancer plusieurs projets à travers le territoire national pour la production de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, ce qui permettra, à court terme, de réduire de 60% la facture d'importation de ces intrants». M. Kouidri avait précisé que le groupe Saidal avait lancé la mise en œuvre de plusieurs projets importants, lesquels contribueront à réduire les importations nationales de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, estimées actuellement à trois milliards de dollars. ■

tique a en outre récemment mis en exergue le bond qualitatif réalisé par le secteur qui réalise actuellement, grâce à la production locale, un taux de couverture du marché d'environ 82%, soulignant que le secteur s'attelle aussi à orienter les investisseurs vers la production de médicaments et de produits pharmaceutiques qui étaient auparavant importés. Le ministre, qui intervenait il y a quelques semaines, lors d'une plénière du Conseil de la nation, avait souligné que «l'Algérie figure parmi quelques pays ayant opté pour les investissements à caractère stratégique, visant à assurer localement la disponibilité des matières premières destinées à la fabrication des médicaments, après l'acquisition des technologies de production nécessaires et à lancer plusieurs projets à travers le territoire national pour la production de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, ce qui permettra, à court terme, de réduire de 60% la facture d'importation de ces intrants». M. Kouidri avait précisé que le groupe Saidal avait lancé la mise en œuvre de plusieurs projets importants, lesquels contribueront à réduire les importations nationales de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, estimées actuellement à trois milliards de dollars. ■

REÇU HIER PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION, L'AMBASSADEUR D'ITALIE À ALGER :

« L'Algérie, premier partenaire économique de l'Italie »

L'Algérie, premier partenaire économique de l'Italie sur le continent africain, occupe une place centrale dans la politique économique et énergétique italienne, a souligné l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, lors de sa rencontre, hier, avec le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri. Le diplomate a salué l'engagement de l'Algérie dans le soutien à la sécurité énergétique italienne et a exprimé la volonté de son pays d'élargir les domaines de coopération, notamment dans les secteurs du transport et de la sécurité routière. Nasri a rappelé que ces relations reposent sur un capital historique positif, forgé par un héritage civilisationnel et humain commun et par le soutien du peuple italien et de ses élites pendant la Révolution de libération nationale. Ce bagage historique constitue une base solide pour bâtir un partenariat stratégique robuste, fondé sur la confiance mutuelle et le respect réciproque. Le président du Conseil de la nation a également souligné la dynamique positive des relations

bilatérales, renforcée par la visite officielle du Président Tebboune à Rome et par les résultats concrets obtenus. Il a insisté sur l'importance de la coordination politique et parlementaire et sur le rôle central de la diplomatie parlementaire comme levier de soutien aux relations bilatérales et espace d'échange d'expertises. Azzouz Nasri a mis en avant les opportunités offertes par le marché algérien, notamment avec la nouvelle loi sur l'investissement, et a appelé à renforcer les partenariats avec les entreprises italiennes dans l'industrie, l'agriculture, les énergies renouvelables, l'économie circulaire, les PME et les start-up. Sur le plan international, les deux parties ont réaffirmé leur attachement aux principes de la Charte des Nations unies, au respect de la souveraineté des États et au règlement pacifique des conflits. Nasri a réitéré le soutien de l'Algérie au droit du peuple palestinien à l'autodétermination et son engage-



ment pour le processus de décolonisation au Sahara occidental. Les discussions ont également porté sur la situation en Libye, dans le Sahel et en Méditerranée, avec l'accent sur la nécessité de solutions politiques globales, de dialogue et de renforcement de la stabilité régionale. Les deux parties ont convenu de renforcer la coordination parlementaire afin de faire du partenariat algéro-italien un modèle avancé de coopération méditerranéenne, fondé sur la confiance, le respect et la convergence des visions pour un espace régional plus stable et prospère. ■

Éditorial L'EXPRESS

Localisation progressive, disponibilité garantie

PAR AIDA MOUNI

L'industrie pharmaceutique algérienne est engagée dans une phase de transformation discrète mais réelle. Les échanges récents entre les autorités, des partenaires étrangers et les opérateurs nationaux en donnent une lecture assez nette, le pays cherchant à consolider ses capacités de production et à réduire sa dépendance aux importations, sans rupture brutale mais avec méthode. La réunion par visioconférence avec le Sultanat d'Oman s'inscrit dans cette logique. Les deux parties évoquent des investissements conjoints, un calendrier de travail et des partenariats opérationnels. L'objectif affiché est de développer une « coopération durable » dans l'industrie pharmaceutique, fondée sur l'échange d'expertises, le transfert de technologie et l'accès aux marchés régionaux. Pour l'Algérie, ce type de partenariat permet d'élargir ses débouchés tout en renforçant ses capacités industrielles locales. Sur le plan interne, le dialogue avec les opérateurs économiques du secteur montre une volonté de stabilisation. La rencontre avec les représentants du Conseil du renouveau économique algérien a porté sur les réformes engagées, les mécanismes d'approvisionnement du marché et les facilitations accordées aux industriels. L'enjeu reste sensible : garantir la disponibilité des médicaments tout en soutenant la production nationale. Le ministère affirme vouloir maintenir un échange régulier avec les acteurs du secteur, dans une logique de coordination plutôt que de confrontation. L'ouverture vers les partenaires européens confirme cette orientation. Les discussions avec les représentants suédois et britanniques, ainsi qu'avec le laboratoire AstraZeneca, ont mis en avant la question de la localisation des médicaments innovants. Là encore, le discours est mesuré. Il ne s'agit pas d'exclure l'importation, mais de créer les conditions pour une production progressive sur le territoire national, accompagnée d'un réel transfert de compétences. La gestion des produits de diagnostic illustre cette approche pragmatique. Les importations sont maintenues lorsque nécessaire, sous contrôle, en attendant la mise en place d'unités de production locales. Cette transition graduelle vise à éviter les ruptures d'approvisionnement tout en préparant une autonomie future. L'Algérie ne prétend pas avoir résolu tous les défis de son industrie pharmaceutique. Mais elle semble avoir fixé un cap. Car le pays produit localement l'essentiel des médicaments génériques, tandis que les efforts se concentrent désormais sur les médicaments à forte valeur ajoutée, les produits biologiques et les dispositifs de diagnostic, considérés comme les prochains leviers de souveraineté sanitaire. En misant sur des partenariats ciblés, un dialogue renforcé avec les opérateurs nationaux et une stratégie de localisation progressive, le pays cherche à construire une industrie plus solide et plus résiliente. Une évolution lente, souvent technique, mais qui touche à une question essentielle : la capacité d'un État à assurer sa sécurité sanitaire durablement.

ALGÉRIE-FRANCE

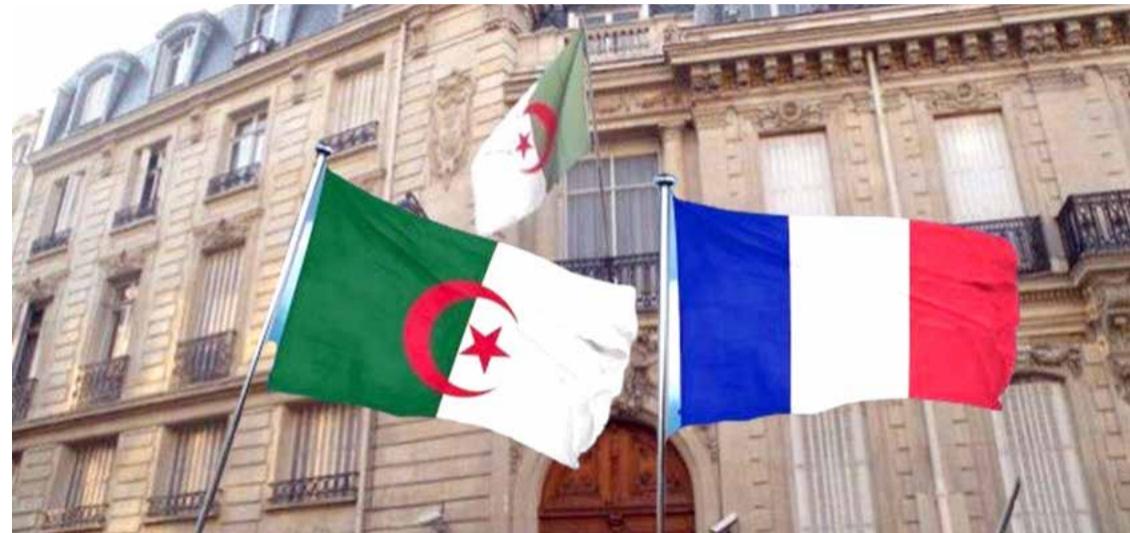
Paris insiste sur une reprise diplomatique centrée sur le sécuritaire

Même, si elle ne le dit pas expressément, la France a un besoin vital de reprendre langue avec l'Algérie, pas seulement sur le plan économique et politique. Paris a besoin de reprendre la coopération avec l'Algérie, et elle le montre, sur deux questions essentielles pour elle, mais pas forcément pour l'Algérie qui a, depuis le début des attaques frontales de la droite et l'extrême droite en 2024-2025 contre l'Algérie, son peuple et son Histoire, mis au point une solide législation pour d'abord criminaliser la colonisation, ensuite pour dénoncer les essais nucléaires effectués dans le sud algérien. Et se démarquer d'une France tombée dans les bras de la droite et l'extrême droite.

PAR MEROUANE KORSO

Deux partis qui ont toujours montré leur haine de l'Algérie et sa révolution. Il faut rappeler ainsi qu'au mois de décembre dernier, l'Algérie a adopté une loi criminalisant la colonisation française, la qualifiant de crime d'État, tout en exigeant la reconnaissance, des excuses et des réparations, et punissant la glorification du colonialisme. Ce que les partis de la majorité française avaient critiqués. Invité de la radio française RFI, proche d'ailleurs des services de renseignements français et de la Place Beauvau, une radio implantée dans les pays d'Afrique francophone d'ailleurs, l'ambassadeur Français à Alger Stephane Romanet, rappelé en avril 2025, a reconnu que la France insiste toujours sur deux points essentiels dans sa coopération avec l'Algérie : le dossier des OQTF et celui de la coopération sécuritaire au détriment d'autres dossiers plus importants dont celui des essais nucléaires en Algérie et la restitution des biens algériens spoliés par la France coloniale. Il a ainsi notamment confirmé une timide reprise de la communication entre les deux pays : « des canaux de communication ont été rétablis entre Paris et Alger, ces dernières semaines », a-t-il dit. Ce qu'il s'est passé ces 18 derniers mois est selon lui « une quasi

rupture des relations entre la France et l'Algérie ». « Des contacts ont été initiés depuis maintenant plusieurs semaines, des réunions de travail ont eu lieu entre spécialistes français et algériens », a dit l'ambassadeur. Pour lui, Paris a deux priorités, d'une « nécessité absolue et impérative : la reprise de la coopération sécuritaire et de la coopération migratoire avec la réadmission des personnes sous OQTF ». Sur les attaques en règle et frontales de la droite et l'extrême droite contre l'Algérie, son peuple et son Histoire, fomentées par l'ex-ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau et les racistes du Front National, il a reconnu que : « je crois qu'il faut être très attentif à ne pas stigmatiser une population. Et il est vrai qu'on a pu constater, notamment dans certains médias français, des propos souvent hostiles, pas simplement aux dirigeants algériens, mais parfois, au-delà de cela, des propos qui s'en prennent à un pays et à une population. Donc je pense que la responsabilité des dirigeants politiques (français) est de faire très attention effectivement au choix des mots pour ne pas stigmatiser un peuple et une population ». Et de poursuivre : « Je pense que, au contraire, c'est par la voie de canaux de communication que l'on remet en place. Ça a été le cas depuis maintenant deux ou trois mois ». Le 20 novembre dernier, la Secrétaire générale du Quai d'Orsay



du ministère français des Affaires étrangères s'était rendue à Alger. Pour le diplomate français, « la démarche qui a été proposée, c'est de reprendre des canaux sécuritaires. C'est le cas. Et il y a aussi eu, par cette visite (...) le rétablissement, pour la première fois depuis juillet 2024, d'un canal diplomatique ... ». Quant à la visite prévue par Paris du ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez, à Alger, il a expliqué qu'il a été invité en novembre 2025. « Évidemment, cette visite doit être préparée sur les deux sujets qu'on a évoqués déjà à plusieurs reprises, le sécuritaire et le migratoire », selon le diplomate. Pour autant, au sein de l'opposition française, notamment chez les Ecologistes, le ton est différent, en particulier sur des questions vitales pour l'Algérie dont les essais nucléaires, des excuses officielles de la France par rapport à la colonisation et la restitution des biens algériens volés dès les premiers jours de la colonisation. Pour la sénatrice Mathilde Ollivier, la France doit présenter à l'Algérie des excuses. La sénatrice française a reconnu lundi à Alger que toute voie sérieuse vers le rétablissement des relations entre les deux pays doit passer par la reconnaissance des crimes coloniaux, la présentation d'excuses officielles

et l'ouverture du dossier des indemnités. Selon elle, « des excuses claires de la France sur la colonisation et l'ouverture d'un débat sérieux sur les réparations constituent une condition morale et politique pour construire une relation équilibrée qui dépasse la logique de déni et de mépris qui caractérise la position française depuis des décennies ». « C'est important que la France s'excuse » par rapport à tout ce qu'a fait la colonisation en Algérie, a-t-elle déclaré lors de son déplacement à Alger. Parlant du président Macron, elle a expliqué que « nous avons besoin aujourd'hui que les parlementaires de sa majorité s'expriment sur ces questions », insistant sur le fait qu'il est « important que la France s'excuse ». « Oui il faut des excuses, ces questions de réparations sont importantes sur différents sujets », a-t-elle ajouté. Et de poursuivre : « En tant qu'écologistes, nous avons une position forte sur la question des essais nucléaires, et globalement du nucléaire militaire. Et cette question du nucléaire a été au cœur du débat écologiste. En tant qu'écologistes, on a besoin de travailler sur ces questions, on a besoin d'avoir des données sur les essais nucléaires par exemple. Ce sont des sujets qui sont importants et qui

douivent être évoqués ». Sur la question des spoliations des biens de l'Algérie et des Algériens, elle a souligné que ces spoliations ont commencé bien avant 1815. Pour elle, « la restitution des biens culturels doit inclure toutes les spoliations, même avant 1815, pour que ces objets soient visibles et accessibles ». « L'enjeu, a-t-elle précisé, est d'avoir une procédure qui permette aujourd'hui de simplifier la restitution ». Le texte déposé par la ministre s'arrête à 1815, une date assez eurocentrée. Elle souligne : « ce que nous demanderons est que nous n'ayons plus de bornes temporelles, pour que les demandes d'objets qui datent avant 1815 puissent être rendues, nous demandons à ce qu'il n'y ait plus de borne temporelle, ce sera pour moi l'occasion de parler de colonisation et de restitution, quels sont les biens concernés, la réparation auprès des populations qui ont été colonisées, et ces objets et ces restitutions doivent se faire d'Etat à Etat ». Selon la sénatrice française chargée des français de l'étranger, qui s'est déplacée à Alger, Annaba et Oran, « l'Algérie pourra demander la restitution de ses biens culturels dans un cadre clair et encadré, avec commissions d'experts et restitution d'Etat à Etat. » ■

BANDE DE GHAZA

Vers l'annonce de la phase 2 du plan Trump

PAR BOUALEM B

Washington veut accélérer la transition vers la reconstruction de Gaza, en dévoilant un comité technocratique palestinien et un « Conseil de paix » sous tutelle américaine. Mais le financement incertain, l'opposition israélienne au retrait des troupes et le noeud des armes de la résistance bloquent cette deuxième phase du plan en 20 points lancée en octobre dernier. Les États-Unis prévoient d'annoncer le passage à la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, marquant un virage de l'arrêt des combats vers la gouvernance et la reconstruction de la bande palestinienne. Selon des responsables américains cités par le Wall Street Journal, cette « phase 2 » du plan en 20 points impulsé par Donald Trump repose sur une nouvelle structure de



gestion : le Comité national pour l'administration de Gaza (CNAG), piloté par 15 technocrates palestiniens chargés des services quotidiens, des infrastructures et de

l'éducation. L'ancien ministre bulgare des Affaires étrangères Nickolay Mladenov, ex-envoyé de l'ONU pour la paix au Moyen-Orient, jouera un rôle pivot. Il nommera un représentant de haut rang au « Conseil de paix » dirigé par Trump et supervisera sa mise en œuvre, assurant la liaison entre le comité technocratique et ce conseil composé d'une douzaine de membres – des « dirigeants des pays les plus importants », selon les mots de Trump prononcés dimanche passé à bord d'Air Force One. Ali Shaath, ex-responsable de l'Autorité palestinienne, est pressenti pour présider le CNAG, dont la mission exécutive reviendrait à un conseil dirigé par Mladenov. Mais jusqu'à présent, on patine. Le Financial Times évoque un report probable du « Conseil de paix », tandis que des sources citées par des médias arabes soulignent les fric-

tions sur la composition du comité. L'Égypte a soumis des dizaines de noms, mais Américains et Israéliens n'en ont validé qu'une partie, écartant ceux proposés par l'Autorité palestinienne et les factions. Au Caire, des délégations palestiniennes devaient rencontrer hier des officiels égyptiens pour trancher : l'Égypte leur dévoilera les noms retenus et le rôle précis du comité. La phase 2 prévoit aussi une force internationale de stabilisation, le retrait israélien et le lancement des reconstructions. Un diplomate régional cité par le Financial Times souligne que le Comité national pour la gestion de Gaza doit montrer sa capacité à tenir ses promesses et à jouer pleinement son rôle : « L'Égypte, médiateur clé, pousse pour une mise en place rapide », a-t-il indiqué. La position israélienne reste le plus grand obstacle concernant les « armes du Ha-

mas ». Des Israéliens responsables, actuels et anciens, affirment, dans des réponses au Wall Street Journal, que les armes du mouvement doivent être remises pour qu'il puisse instaurer une gouvernance viable libre du contrôle du mouvement. L'ancien ambassadeur des États-Unis en Israël, Dan Shapiro, souligne comment de telles demandes sapent les efforts de stabilisation et de résolution du conflit. Car la Résistance a expliqué que ses armes seront déposées une fois la Palestine entièrement libérée de l'occupation. Tous ces obstacles financiers, sécuritaires et politiques peuvent compromettre l'ensemble du scénario de résolution. Alors que Trump s'appuie sur une équipe internationale pour redessiner Gaza, la marge de manœuvre reste limitée en raison des multiples exigences israéliennes. ■

L'ALGÉRIENNE DES AUTOROUTES

Lancement d'un nouveau programme pour le développement du réseau autoroutier

« Environ 180 kilomètres du réseau autoroutier en Algérie, constitués de tronçons dispersés de l'autoroute Est-Ouest, souffrent d'une dégradation avancée. Actuellement, l'ADA prépare une étude technique et économique afin de trouver des solutions durables pour le tronçon de Djebahia, dans la wilaya de Bouira, ainsi qu'une étude de faisabilité technique et économique pour 926 km de l'autoroute Est-Ouest, depuis la frontière de la wilaya de Tlemcen jusqu'à la wilaya de Tarf », a révélé hier Said Si Chouaib, directeur général de l'Algérienne des autoroutes (ADA).

PAR MERIEM K.

Sur un réseau autoroutier s'étendant sur près de 1 600 kilomètres, « environ 180 kilomètres (constitués de tronçons dispersés de l'autoroute Est-Ouest) souffrent d'une dégradation avancée », a fait savoir hier Said Si Chouaib lors de son passage sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale. Ces sections font actuellement l'objet de programmes de maintenance, et ce, dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière et de la mise à niveau de la qualité des infrastructures.

L'hôte de la Chaîne 1 a dans ce contexte annoncé le lancement d'un nouveau programme de développement du réseau autoroutier. Ce dernier prévoit la réalisation de sept grandes pénétrantes portuaires. Il s'agit des ports de Skikda, Jijel, Béjaïa, Ténès, Mostaganem, Oran et Ghazaouet. L'objectif derrière la réalisation de ces pénétrantes est de faciliter le transport et de raccorder ces ports au réseau national d'autoroutes.

Il a ajouté que « le programme comprend également la réalisation de pénétrantes routières pour plusieurs grandes villes, dont Tizi Ouzou, Batna, Guelma et Mascara. Ces projets se trouvent à des stades d'avancement divers ; certains tronçons ont déjà été livrés et mis en service, à l'image des 84 kilomètres dans la wilaya de Béjaïa », a-t-il expliqué.

Le DG de l'ADA a dans ce sens précisé que les sept pénétrantes portuaires s'étendent sur une distance totale de 345 kilomètres, tandis que les pénétrantes des quatre grandes villes couvrent un linéaire de 190 kilomètres. Il a souligné que la complexité du relief, particulièrement dans les wilayas de Jijel et Béjaïa,



constitue l'un des principaux défis majeurs entravant la réalisation de ces projets.

Concernant la pénétrante reliant le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, M. Chaib a expliqué que sa longueur totale est de 100 kilomètres. À ce jour, 84 kilomètres ont été livrés, et la réception d'un tronçon supplémentaire de 5 kilomètres est prévue d'ici un mois et demi au plus tard. S'agissant de la pénétrante reliant le port de Jijel à la ville d'El Eulma, elle s'étend sur 110 kilomètres. Sur ce tracé, 27 kilomètres ont déjà été livrés (dont 14 km dans la wilaya de Sétif et 13 km dans celle de Jijel au cours de l'année 2025). Il est prévu que de nouveaux tronçons totalisant 30 kilomètres soient mis en service durant l'année 2026, incluant notamment la voie de contournement de la zone de Béni Aziz.

En ce qui concerne les points noirs du réseau autoroutier, le DG de l'ADA a souligné que la descente de Djebahia, dans la wilaya de Bouira, qui s'étend sur 7 kilomètres sur l'autoroute Est-Ouest, est considérée comme l'un des tronçons « les plus dangereux » en raison du nombre élevé d'accidents de la route enregistrés quotidiennement. Il a expliqué qu'au cours de l'année 2025, des mesures d'urgence ont été prises, dont la réparation de certains segments endommagés et le renforcement de la signalisation routière.

Parallèlement, le lancement d'une étude technico-économique a été effectué pour trouver des solutions définitives, incluant l'éventualité de créer un nouvel itinéraire afin de contourner cette descente, dont le taux d'inclinaison (pente) dépasse les 6 %, représentant un danger majeur, particulièrement pour les poids lourds. »

Concernant le programme d'entretien des autoroutes, M. Si Chouaib a déclaré que l'Algérienne des autoroutes est en train de réaliser une

étude de faisabilité économique et une expertise technique sur une étendue de 926 kilomètres de l'autoroute est-ouest, allant des frontières de la wilaya de Tlemcen jusqu'à la wilaya d'El Tarf. Le programme, a-t-il précisé, se concentre sur des tronçons prioritaires, notamment le tronçon reliant Birtouta à Khemis El Khechna, qui présente un état de dégradation inquiétant, ainsi que la voie de contournement de Constantine sur une distance de 17 kilomètres, le tronçon Bouira-Lakhdaria (Larbaatache) et un tronçon si miliaire dans la wilaya d'Aïn Defla. L'invité de la Chaîne 1 a souligné que ces segments constituent une priorité absolue. M. Si Chouaib a à cet effet révélé que l'ADA est prête à engager les travaux d'entretien très prochainement sur une distance totale de 51 kilomètres, suite à l'allocation des enveloppes financières nécessaires dans le cadre de la loi de finances 2026. ■

ANP

Mise en échec de tentatives d'introduction de trois quintaux de kif traité



Le ministère de la Défense nationale (MDN) a publié hier le bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la période allant du 8 au 13 janvier 2026. Un bilan marqué par des résultats significatifs dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et l'immigration clandestine.

Ainsi, et dans le cadre des opérations de lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont procédé à l'arrestation de cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes menées à

travers le territoire national. Par ailleurs et en coordination avec les différents services de sécurité, des détachements mixtes de l'ANP ont interpellé quarante (40) narco-trafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de trois (3) quintaux et quatre (4) kilogrammes de kif traité à partir des frontières avec le Maroc. Ces opérations ont également permis la saisie de 34,7 kilogrammes de cocaïne et de 218 222 comprimés psychotropes. À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Illizi, les forces de l'ANP ont arrêté 200 individus et saisi 36 véhicules, 132 groupes électrogènes et 107 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange de minerai d'or, de pierres et d'équipements

utilisés dans l'orpailage illicite. Dans d'autres opérations menées à travers le territoire national, 12 personnes ont été arrêtées, avec la saisie d'une (1) mitrailleuse de type FMPK, de trois (3) pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, de quatre (4) fusils de chasse, ainsi que de 33 050 litres de carburant destinés à la contrebande.

Enfin, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et des côtes nationales, les unités de l'ANP ont déjoué plusieurs tentatives d'émigration clandestine, procédé au sauvetage de 71 personnes à bord d'embarcations de fabrication artisanale, et arrêté 205 migrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national. ■

Emploi et sécurité sociale
Saihi insiste sur l'amélioration du service public



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a présidé

mardi, au siège du ministère, une réunion d'évaluation consacrée au suivi des activités de la Caisse nationale des Assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), selon un communiqué du ministère publié hier.

La rencontre a débuté par une présentation du directeur général de la CNAS, incluant le bilan des activités pour le mois de décembre 2025, les axes majeurs du plan stratégique 2026-2030, portant notamment sur la modernisation de la gestion, la généralisation de la numérisation et l'amélioration de la qualité du service public. Cette réunion s'inscrit dans la volonté du ministre d'évaluer l'efficacité des mécanismes de gestion, de mesurer les indicateurs de performance et de veiller à la simplification des procédures afin d'éliminer les files d'attente qui pèsent sur les citoyens.

À l'issue des discussions, le ministre a émis une série de directives axées sur « l'intensification des sorties de terrain » vers les différentes structures et installations de la Caisse, afin de constater de visu le fonctionnement du service public et la qualité de la prise en charge des assurés sociaux, en sus des visites périodiques et régulières auprès des établissements conventionnés avec la Caisse, dans le but de contrôler le respect des normes de prise en charge sanitaire des assurés et de leurs ayants droit. M. Saihi a également insisté sur la nécessité de veiller au traitement rapide et efficace des dossiers et des demandes de prestations, tout en garantissant aux bénéficiaires l'accès à l'intégralité de leurs droits dans les délais impartis. Il s'agit également de s'appuyer exclusivement sur les plateformes numériques interactives pour la réception des demandes et la prise en charge des doléances, afin de permettre la prestation de services à distance et l'élimination définitive des transactions papier.

Parallèlement, il convient de rationaliser les dépenses et d'améliorer le rendement de la gestion, sans porter atteinte aux droits des usagers ni à la qualité des prestations fournies par la Caisse.

Le ministre a enfin réitéré son affirmation selon laquelle l'amélioration du service public, l'élimination des files d'attente et des salles d'attente, ainsi que la transition totale de la gestion traditionnelle vers les services numériques à distance, constituent un axe stratégique fondamental des plans d'action du ministère. Il a souligné qu'il suit personnellement et de manière continue la mise en œuvre de ces orientations, afin de garantir un service public moderne, efficace et proche du citoyen.

UNE ARCHITECTURE MONDIALE UNIFIÉE POUR LES ACCRÉDITATIONS ET LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

ALGERAC s'inscrit pleinement dans cette dynamique internationale

À compter du 1^{er} janvier 2026, le système international d'accréditation connaît une évolution significative avec la création de Global Accreditation Cooperation Incorporated, une organisation mondiale issue d'une fusion rapprochant l'instance, International Accreditation Forum (IAF) et International Laboratory Accreditation

PAR INÈS B.

L'organisme algérien d'accréditation ALGERAC précise que cette nouvelle instance vise à renforcer la cohérence, l'efficacité et la crédibilité du système mondial d'accréditation, tout en consolidant le principe fondamental d'une accréditation unique reconnue internationalement. Les accords multilatéraux de reconnaissance (MLA/MRA), désormais gérés par cette organisation unique, garantissent la continuité de la reconnaissance des résultats d'évaluation de la conformité sur les marchés internationaux, sans nécessité de réévaluation. Cette évolution institutionnelle conforte le rôle d'ALGERAC dans le système mondial d'accréditation et renforce la valeur des accréditations qu'il délivre aux organismes algériens en charge de l'évaluation de la conformité, assurant ainsi leur accès aux marchés régionaux et internationaux.

« La création de Global Accreditation Cooperation Incorporated marque une étape clé dans le renforcement de la gouvernance internationale de l'accréditation et ALGERAC s'inscrit pleinement dans cette dynamique internationale. Nous demeurons pleinement engagés à accompagner cette transition et à contribuer activement, aux côtés de nos partenaires internationaux, au renforcement d'un système d'accréditation fondé sur la confiance, la compétence et la reconnaissance mutuelle afin de consolider la reconnaissance des accréditations algériennes à l'échelle mondiale. » déclare la directrice générale d'ALGERAC. Le Global Accreditation Cooperation Incorporated (GACI) est donc une nouvelle organisation internationale qui fusionne le Forum international de l'accréditation (IAF) et la Coopération internationale pour l'accréditation des laboratoires (ILAC), visant à créer un système d'accréditation mondial unique, plus simple et plus efficace, facilitant la reconnaissance des certifications et des résultats de tests à travers les frontières pour renforcer la confiance dans le commerce et la conformité, devenant pleinement opérationnel début 2026. Son objectif principal étant de fournir un cadre unique pour la reconnaissance mutuelle des accréditations, des tests et des inspections, au bénéfice des gouvernements, des régulateurs, des industries et des consommateurs et de rendre le système d'accréditation plus accessible et plus fiable au niveau international.



Les certificats et les résultats accrédités sous l'égide du GACI seront plus facilement acceptés partout dans le monde. L'ALGERAC joue un rôle central dans le système qualité algérien en accréditant les organismes d'évaluation de la conformité (laboratoires, inspections, certifications), garantissant ainsi que leurs services (essais, analyses, échantillonnages) sont compétents, fiables et conformes aux normes internationales, facilitant ainsi l'exportation des produits algériens et la confiance des consommateurs. Créé en 2005, il établit les règles d'accréditation, évalue les organismes et assure la reconnaissance internationale via des accords, soutenant les politiques gouvernementales pour structurer le marché et valoriser le «Made in Algeria».

I.B.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE :

L'Algérie pour l'unification des efforts arabes dans l'industrie minière

La secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, participe de mardi à jeudi à Riyad (Arabie saoudite) aux travaux de la 5^e édition de la Conférence internationale sur l'exploitation minière, a indiqué un communiqué du ministère. La délégation algérienne participant à cette rencontre, placée sous le thème «Les minéraux : relever les défis d'une nouvelle ère de développement», regroupe le directeur du comité de direction de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), Karim Mokhtar, ainsi que des cadres du ministère. La participation de l'Algérie à cet événement international s'inscrit dans le cadre de sa vision tendant à promouvoir le secteur des mines, à renforcer son intégration dans les chaînes de valeur mondiales et à intensifier la coopération et les partenariats internationaux, de manière à contribuer à la valorisation des ressources minières nationales et à l'appui des objectifs de développement économique durable. Dans ce contexte, Mme Tafer a pris part aux travaux de la table ronde ministérielle présidée par le ministre saoudien de l'Industrie et des Ressources minérales, Bandar ben Ibrahim Alkhorayef, au cours de laquelle les participants ont échangé les vues sur les voies à même de renforcer la coopération internationale dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation des ressources minérales, de développer les chaînes de valeur, et d'encourager les investissements responsables et durables dans ce secteur stratégique. Elle a également participé à la réunion ministérielle des États membres de l'Organisation arabe pour le développement industriel, la normalisation et

l'exploitation minière (AIDSMO), consacrée au débat des mécanismes d'unification des efforts arabes et de renforcement de la complémentarité régionale dans les domaines de l'industrie et de l'exploitation minière et de soutien aux initiatives communes pour la réalisation du développement économique durable dans les pays arabes. Cette édition de la Conférence internationale sur l'exploitation minière repose sur trois axes stratégiques, portant sur le développement de modèles innovants de financement de l'infrastructure minière et de l'édition des capacités dans les pays producteurs de minéraux, à travers la création de réseaux des centres d'excellence dans les domaines de la géologie et de l'innovation, outre le renforcement de la transparence, par les chaînes d'approvisionnement et de fabrication.

Les prix du pétrole en recul

Les prix du pétrole ont légèrement reculé hier, effaçant les gains précédents alimentés par les craintes de perturbations de l'offre en Iran, l'attention des investisseurs se reportant sur les données signalant une forte augmentation des stocks de brut aux États-Unis, selon le site aa.com. Le baril de Brent, référence internationale, s'échangeait à 64,59 dollars à 10 h 32, heure locale (07 h 32 GMT), en baisse d'environ 0,6 % par rapport à la clôture de

mardi (64,98 dollars). La référence américaine, le West Texas Intermediate (WTI), s'établissait à 60,48 dollars le baril, en recul d'environ 0,57 % par rapport à la clôture précédente de 60,83 dollars. L'American Petroleum Institute (API) a rapporté une hausse des stocks de brut américains d'environ 5,3 millions de barils la semaine dernière, dépassant largement les attentes du marché qui tablait sur une augmentation d'environ 2 millions de barils. Cette

augmentation inattendue des stocks a ravié les inquiétudes concernant la demande chez le premier consommateur mondial de pétrole, exerçant une pression à la baisse sur les cours. Les acteurs du marché attendent désormais les chiffres officiels de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), prévus plus tard mercredi, pour confirmer ces tendances. Les prix avaient grimpé plus tôt en raison du risque géopolitique accru lié à la situation en Iran,

les investisseurs surveillant de près la position de Washington envers Téhéran. Ces développements laissaient craindre qu'une escalade des tensions n'entraîne des perturbations de l'approvisionnement dans la région. Le président américain Donald Trump a déclaré mardi que les États-Unis étaient prêts à prendre des «mesures très fortes» si les informations selon lesquelles l'Iran prévoit d'exécuter des manifestants s'avéraient exactes.

TRAVAUX PUBLIC:

L'ADA prévoit le renforcement de 51 km d'autoroutes en 2026

Les actions menées par l'Algérienne des autoroutes (ADA) en 2025 dans le cadre du développement des infrastructures autoroutières ont permis la livraison d'un linéaire global de 118 km, avec l'actualisation des cahiers des charges d'autres projets autoroutiers importants à l'arrêt, afin de les relancer prochainement, a appris l'APS auprès de l'ADA.

Ce bilan comprend la réalisation de tronçons des projets de la pénétrante autoroutière reliant Batna à l'autoroute Est-Ouest (AO) (20,86 km), de la voie rapide reliant Tissemsilt à l'autoroute Nord-Sud (69,4 km), de la pénétrante autoroutière reliant Mascara à l'AO (14,8 km), de la pénétrante reliant Tizi-Ouzou à l'AO (5 km) ainsi que de la 4^e rocade d'Alger entre l'échangeur RN18 Khemis Miliana et l'échangeur RN1 Berrouaghia (8 km). Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par l'actualisation et la validation des cahiers des charges techniques et administratifs relatifs aux plusieurs projets autoroutiers importants à l'arrêt, en vue d'assurer la relance effective des chantiers, l'amélioration des conditions d'exécution et le respect des normes de qualité, de délais et de sécurité, selon l'ADA.

Il s'agit des projets de la réalisation de la pénétrante Guelma-AO dont le taux d'avancement actuel est de 22 %, de la pénétrante Skikda-AO (39 %), ainsi que de la pénétrante Ténès-AO (51 %), selon l'entreprise publique. En parallèle, l'entretien des infrastructures autoroutières a permis la réparation de la chaussée des sections dégradées sur 83,4 km, la réhabilitation d'un ouvrage d'art, la réparation de 365 mètres linéaires (ml) de joints de chaussée, ainsi que la pose et la rénovation de 516 panneaux directionnels. Pour l'année 2026, l'ADA prévoit dans son plan d'action prévisionnel la réalisation de plusieurs pénétrantes et rocades stratégiques ainsi que l'entretien et le renforcement de 51 km d'autoroutes.

Le programme de l'année en cours se concentrera ainsi sur la réalisation de plusieurs projets visant à renforcer la connectivité régionale et à faciliter le transport des personnes et des marchandises, souligne la même source.

Par ailleurs, l'entretien des infrastructures autoroutières pour 2026 comprendra un ensemble de travaux de renforcement, de remplacement et de maintenance visant à prolonger la durée de vie des routes et à garantir la sécurité des usagers. Les travaux de renforcement porteront sur 51 km d'autoroute, tandis que 2 832 ml de joints de chaussée seront remplacés sur 83 ouvrages d'art. Par ailleurs, huit points de glissement situés au niveau de la wilaya de Tlemcen feront l'objet de travaux de confortement spécifiques, d'après les projections de l'ADA.

Compétitivité du commerce extérieur

Nabil Djemaa appelle à une chaîne d'export complète et durable

PAR INÈS B.

A l'occasion de l'ouverture du premier Salon national des produits algériens d'exportation, Nabil Djemaa a rappelé que l'exportation ne doit plus être perçue comme un événement ponctuel.

« L'exportation n'est plus une foire, c'est devenu un outil structurant de l'économie nationale », a-t-il affirmé lors de son intervention à la radio Chaîne 3, soulignant la nécessité de réduire la dépendance aux hydrocarbures. Il a expliqué que si des mesures incitatives existent, les difficultés résident surtout dans l'opérationnalisation, notamment aux niveaux bancaire, logistique et local. « La cohérence stratégique existe, mais la difficulté est dans la mise en œuvre », a-t-il précisé. Pour lui, les entreprises algériennes, publiques comme privées, doivent opérer un changement de mentalité managériale en intégrant des services dédiés à la recherche de marchés extérieurs. Nabil Djemaa a insisté sur la spécificité du mois de Ramadan dans l'économie algérienne, soulignant que « cette période met traditionnellement à rude épreuve les circuits de distribution et le pouvoir d'achat des ménages ». « Le mois de ramadan, avec ce qui se passe sur le marché réel algérien, notamment les prix, la concurrence et surtout les circuits de distribution, révèle de nombreux dysfonctionnements », a-t-il expliqué. Selon lui, les problèmes ne se limitent

pas à l'offre, mais concernent également la multiplicité des intermédiaires, y compris les circuits parallèles, qui pénalisent directement le consommateur.

L'économiste estime cependant que, cette année, l'approche gouvernementale marque une rupture avec les pratiques du passé. « Contrairement aux années précédentes, l'État a anticipé au lieu de gérer la crise au jour le jour », a-t-il affirmé, saluant « la constitution de stocks stratégiques », « la facilitation d'importations ciblées » et « le renforcement du contrôle des circuits de distribution ». Pour Nabil Djemaa, ces mesures traduisent « une gestion proactive » d'un choc saisonnier, même si elles restent conjoncturelles et non structurelles.

« La feuille de route présidentielle repose sur des piliers clairs, dont la sécurité économique et sociale et la sécurité alimentaire. » Sur la question de la préservation du pouvoir d'achat, l'expert a mis en avant l'importance du « cadrage macroéconomique » fixé par les plus hautes autorités. « La feuille de route présidentielle repose sur des piliers clairs, dont la sécurité économique et sociale et la sécurité alimentaire », a-t-il rappelé. Il a également insisté sur la nécessité de maintenir la soutenabilité budgétaire des ménages, affirmant qu'« il ne faut pas qu'à la fin du Ramadan, le consommateur se retrouve déficitaire ». Nabil Djemaa a aussi souligné un changement notable dans la gouvernance économique actuelle, caractérisé par l'exigence

L'expert et économiste, Nabil Djemaa, s'est exprimé, hier, sur les mesures économiques prises mardi par le gouvernement à l'approche du mois de Ramadan, dans un contexte international marqué par des tensions sur les marchés et une inflation persistante.



de résultats mesurables. « Ce qui est nouveau, c'est l'insistance sur les résultats sur le terrain, pas sur les effets d'annonce », a-t-il déclaré, évoquant la responsabilisation directe des ministres dans l'exécution des décisions. À ses yeux, cette approche vise à rompre avec les pratiques passées où les contrôles étaient ponctuels et inefficaces. Commentant l'exportation d'acier algérien

vers plusieurs pays européens via Tosyali, Nabil Djemaa a qualifié cette initiative de pas « important ». Il a toutefois rappelé que la réussite durable passe par une chaîne d'export complète, intégrant logistique, financement, administration et diplomatie économique. « Exporter n'est plus un acte marginal, mais une fonction centrale de l'économie nationale », a-t-il conclu. I.B.

Pour faciliter l'accès des PME aux financements bancaires

Signature de deux accords entre la BNA et le FGAR

Deux accords ont été signés, hier, entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et le Fonds de garantie des crédits à la PME (FGAR). Ces accords visent à garantir des prêts pour les banques conventionnelles et des prêts pour les banques islamiques, au profit des PME.

« La cérémonie de signature s'est déroulée

au siège de la Banque nationale d'Algérie à Birkhadem, en présence des directeurs des deux institutions, M. Samir Tamrabet et El Hadi Tamam, dans le cadre du renforcement de la coopération pour faciliter l'accès au financement bancaire et soutenir la croissance des entreprises», a indiqué hier la BNA dans sa page officielle Facebook. La relation entre les banques algériennes et le FGAR (Fonds de garantie des crédits aux PME) est une collaboration stratégique où le FGAR partage le risque bancaire en garantissant une partie des prêts accordés aux PME, facilitant ainsi leur accès au financement, notamment pour la création, l'extension et désormais les crédits d'exploitation, grâce à des conventions signées qui couvrent un pourcentage du crédit, souvent entre 10 % et 80 %, et jusqu'à 100 millions DA. Le FGAR offre des garanties financières

aux banques pour sécuriser les financements qu'elles accordent aux PME, réduisant ainsi leur risque. Il permet de partager le risque entre le fonds, la banque et l'entreprise, encourageant les prêts qui autrement seraient refusés.

Il aide les entreprises à structurer leurs projets pour répondre aux normes bancaires, en exigeant des plans d'affaires détaillés. Cette synergie institutionnelle vise à dynamiser le tissu économique algérien en débloquant le financement des PME, qui constituent plus de 90 % du tissu économique national, et en luttant contre l'économie parallèle, en facilitant l'accès aux financements bancaires. Des conventions sont régulièrement signées avec des banques (comme la BDL ou Al Baraka Algérie) pour étendre cette couverture à un plus grand nombre d'établissements.

I.B.

BOURSE D'ALGER

L'ANVREDET agréée en qualité de promoteur en Bourse

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a annoncé, hier, dans un communiqué, l'octroi d'un agrément de promoteur en bourse à l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), en vue de lui permettre d'accompagner les sociétés candidates à l'introduction en bourse. En plus d'intervenir en amont à travers l'assistance à la structuration du projet d'introduction, la préparation du dossier d'admission et de la notice d'information, le promoteur en Bourse continue, pendant une durée de 5 ans, à accompagner la société dans son parcours boursier, en veillant au respect de ses obligations d'information financière et à sa conformité continue aux règles du marché, a précisé la Cosob. L'agrément de l'ANVREDET en qualité de promoteur en bourse, octroyé

conformément à la réglementation en vigueur, constitue «une étape importante dans le renforcement des passerelles entre la recherche, l'innovation et le marché financier et contribue à élargir les opportunités de financement des start-up innovantes», a souligné l'autorité de régulation du marché boursier. À ce jour, les promoteurs en Bourse agréés par la Cosob sont RMGC Advices & Solutions, Grant Thornton Algérie, Finabi Conseil, Invest Market SPA, ainsi que l'ANVREDET. Dans ce cadre, la Cosob a indiqué que «le promoteur en Bourse est un acteur clé de l'écosystème du marché financier ayant pour mission d'accompagner les sociétés candidates à l'introduction en bourse, notamment sur le compartiment de croissance de la Bourse d'Alger».

Crée en 1998, l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVRE-

DET) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Elle a pour mission principale la valorisation des résultats de la recherche scientifique, le transfert technologique vers le tissu économique national, l'accompagnement des projets innovants et des start-up, ainsi que le renforcement des liens entre les acteurs de la recherche et les entreprises, rappelle-t-on. Institué par la réforme du marché financier de 2023, à travers le règlement de la Cosob n° 23-04, le compartiment de croissance est dédié aux PME et aux start-up. Dans ce cadre, la Cosob a assuré avoir procédé à une simplification des conditions d'introduction en bourse, en les adaptant au profil de ces entreprises, la condition principale consistant en la levée d'un montant minimum de 10 millions de DA, permettant l'admission à la cote.

Gaz naturel liquéfié (GNL)

Les livraisons algériennes vers l'Italie en forte hausse en 2025

Les livraisons de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien à l'Italie ont connu une forte hausse en 2025, dépassant les 50 % par rapport à l'année précédente, tandis que les livraisons via le gazoduc TransMed ont légèrement diminué. Selon un rapport publié par l'agence de presse italienne Nova, l'Italie a importé environ 20,1 milliards de mètres cubes de gaz algérien par gazoduc en 2025, soit une légère baisse de 1,1 milliard de mètres cubes par rapport à 2024. Le gaz algérien transporté par gazoduc a représenté environ 31 % des importations totales de l'Italie en 2025, contre 34 % en 2024 et 36 % en 2023. Ces données confirment le rôle prépondérant que continue de jouer l'Algérie sur le marché italien de l'énergie via le gazoduc TransMed, qui représente environ un tiers des approvisionnements totaux de l'Italie en gaz. Parallèlement, l'importance du gaz naturel liquéfié (GNL) algérien ne cesse de croître sur le marché italien. En 2025, l'Algérie a exporté environ 47 cargaisons de GNL vers l'Italie, soit 16 de plus qu'en 2024. Les exportations algériennes de GNL ont représenté 21 % des importations totales de l'Italie en 2025, sur un total de 221 cargaisons importées par Rome en provenance de diverses sources. En 2024, les exportations algériennes de GNL vers Rome se sont élevées à 31 cargaisons sur un total de 150 reçues par l'Italie, soit environ 20,7 %. Selon la même source, l'Algérie a mené l'année dernière une politique de rééquilibrage de ses différents canaux d'exportation. Le GNL offre une plus grande flexibilité pour orienter les exportations en fonction de l'évolution des prix et des opportunités de marché, tout en maintenant l'Italie parmi ses principales destinations.

FORMATION PROFESSIONNELLE À DJELFA

5 300 places pédagogiques pour la session de février

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Djelfa assurera une offre globale de 5 329 places pédagogiques à la rentrée professionnelle de la session de février prochain, a-t-on appris, dimanche, auprès de cet organisme. Ces nouvelles places pédagogiques sont réparties entre différentes spécialités et modes de formation proposés par le secteur, notamment la formation par apprentissage, la formation résidentielle et qualifiante, la formation en cours du soir, en plus des formations dédiées aux zones rurales et aux femmes au foyer, selon la même source.

Dans le cadre des préparatifs visant à assurer la réussite des inscriptions pour cette session, 1 785 places pédagogiques ont été, en outre, réservées aux bénéficiaires de l'allocation chômage, ainsi que 890 autres places au profit des détenus des établissements pénitentiaires.

À noter que le secteur de la formation professionnelle à Djelfa enregistre la réalisation de plusieurs projets portant sur l'extension du parc d'infrastructures à travers la création de nouveaux centres et instituts, dans le cadre du programme complémentaire de développement doté de plus de sept (7) milliards de DA. Ces acquis permettront, à leur réception, d'assurer une capacité d'accueil supplémentaire estimée à près de 3 400 places pédagogiques, selon la même source.



500 MILLIONS DA POUR LA 2^e TRANCHE Aménagement du front de mer d'El Aouana à Jijel

Une enveloppe financière de 500 millions DE DA a été octroyée pour la réalisation de la deuxième tranche du projet d'aménagement du front de mer de la commune d'El Aouana (Jijel), a-t-on appris mardi auprès des services de wilaya. Selon la

FINALISATION DE L'ÉTUDE Vers la réalisation d'un tronçon de la RN 92 à Saïda

L'étude relative à la réalisation d'un tronçon du dédoublement de la route nationale 92 (RN 92), reliant les wilayas de Saïda et Sidi Bel-Abbes, a été finalisée, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction des Travaux publics. Cette étude, qui a porté sur les aspects techniques et d'ingénierie, a permis de déterminer le tracé définitif du dédoublement de la RN 92 sur une distance estimée à 40 km, allant de la sortie ouest de la ville de Saïda jusqu'aux limites administratives avec la wilaya de Sidi Bel-Abbes, sachant que le coût global de l'élaboration de cette étude est estimé à 500 millions de dinars, selon la même source. Ce projet structurant devra constituer un apport

GHARDAÏA

Plusieurs projets réalisés dans la daïra de Dhaya Ben-Dahoua

Une série d'opérations de développement, tous secteurs confondus, ont été concrétisées durant l'année 2025 dans la daïra de Dhaya Ben-Dahoua, wilaya de Ghardaïa, dans le but de booster le développement local et de consolider le cadre de vie du citoyen, a-t-on informé des services de la daïra.



La daïra de Dhaya Ben-Dahoua, dans la wilaya de Ghardaïa, a bénéficié de plusieurs projets, dont la réalisation de canalisations d'évacuation des eaux pluviales sur 1,2 km, le revêtement du stade de proximité au quartier Châba El-Hamra d'une pelouse synthétique, l'ouverture d'un kilomètre de routes au quartier Arguedane, et l'extension du réseau d'eau potable sur un kilomètre dans les quartiers de Mekacem, Boubrik, Charkiya et Arguedane. Les quartiers Arguedane et Charkiya ont également bénéficié d'une opération d'aménagement urbain, a ajouté le chef de la daïra, Mohamed Nadji. D'autres opérations de développement ont été réalisées dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales

au profit des localités rurales et zones d'ombre de la daïra, en vue de répondre aux attentes de la population locale. S'agissant des travaux publics, la daïra s'est vu accorder un projet de route dépendante, sur plus de 1,1 km, à l'entrée de la daïra, depuis le quartier Boubrik au lotissement 209, et d'une autre d'un kilomètre au quartier Chaâbet-Afari en allant vers la mosquée Othmane Ben-Affane, et l'aménagement d'une voie urbaine au centre-ville. Le secteur des ressources en eau a vu son réseau étendu et rénové sur 2 km à travers les cités et quartiers de Mekacem, El-Arich, El-Wassaa, 20-Août et Dhaher, ainsi que la rénovation et l'extension, sur 150 m, du réseau d'assainissement aux quartiers Boubrik et Chaâba El-Hamra. Dhaya Ben-Dahoua a été renforcée, dans

le domaine énergétique, de projets de rénovation et d'extension du réseau d'éclairage public des cités Boubrik et Chaâba El-Hamra, El-Wassaa, avec l'installation de plus de 202 lampadaires. À ces opérations s'ajoutent l'extension du réseau d'électricité sur plus de 1,3 km pour le raccordement de 30 foyers, ainsi que l'extension, sur 900 m, du réseau du gaz naturel au profit de 20 foyers au niveau des quartiers de Dhaya Ben-Dahoua. L'extension des chambres froides de l'abattoir communal au quartier Arguedane ainsi que l'aménagement de deux salles de soins aux quartiers Boubrik et Charkiya font partie des opérations concrétisées l'année dernière dans le but de prendre en charge les préoccupations des populations locales et d'améliorer le service public.

même source, l'opération qui s'inscrit dans le cadre du parachèvement du projet d'aménagement du front de mer d'El Aouana mobilise une enveloppe financière de 500 millions DA pour cette seconde tranche. Financée par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, cette tranche permettra d'aménager des structures et des espaces importants pour les habitants de cette ville et ses visiteurs, a-t-on indiqué. L'opération porte sur l'aménagement de 500 mètres linéaires avec réalisation de réseaux d'assainissement, d'évacuation des eaux pluviales, d'approvisionnement en eau potable, d'irrigation et d'éclairage public outre l'installation de mobiliers urbains et

la création d'espaces verts et d'aires de jeux et de sports. Lors de sa visite d'inspection dans cette commune, le wali Ahmed Meguelati, qui a reçu un exposé sur le projet, a insisté sur l'impérative accélération du dépôt du cahier des charges auprès de la commission de wilaya des marchés publics et sur le choix d'une entreprise de réalisation qualifiée capable de respecter le délai et les normes de réalisation ainsi que sur l'établissement d'un calendrier précis des gros travaux pour réceptionner la première partie du projet dans les plus proches délais et la mettre en exploitation lors de la prochaine saison estivale.



OUARGLA

Trois lotissements sociaux raccordés à l'électricité à Ain El-Beida

Trois lotissements sociaux ont été raccordés au réseau d'électricité dans la commune d'Aïn El-Beida, wilaya d'Ouargla, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Ces projets ont donné lieu à la réalisation, sur un réseau de 24 km, d'un total de 836 branchements, avec l'installation de 17 transformateurs électriques, a détaillé le directeur de la Sonelgaz-Ouargla, Noureddine Bouhenna. L'opération intervient en application des directives des pouvoirs publics portant sur la satisfaction des besoins des citoyens, le raccordement des lotissements aux réseaux divers, notamment l'électricité, qui a un impact direct sur l'amélioration de la qualité de vie du citoyen et l'impulsion de la dynamique de développement.

Selon le responsable de la Sonelgaz, cette opération sera suivie d'autres concernant l'alimentation en eau potable, la réalisation de routes et l'éclairage public, en vue d'accompagner l'extension urbaine et la prise en charge des attentes de la population locale.

RECHERCHE D'EMPLOI

Les erreurs à éviter

Ainsi, chercher un emploi reste, pour beaucoup, un exercice éprouvant. Les erreurs de plus en plus fréquentes traduisent l'évolution d'un marché du travail plus lent et plus exigeant.

PAR AMEL B.

Chercher un emploi est souvent un véritable parcours du combattant. Chaque étape, du CV à l'entretien, est une occasion de se démarquer, mais également un terrain miné d'erreurs potentielles. Il est crucial d'éviter ces faux pas pour maximiser les chances de décrocher le poste idéal. Trop souvent, des erreurs évitables sabotent nos efforts. Un CV mal structuré, une lettre de motivation générique ou une attitude nonchalante lors de l'entretien sont autant de faux pas qui peuvent coûter cher. Ces erreurs, souvent répétées par de nombreux candidats, sont pourtant évitables avec un peu d'attention et de préparation. Désormais, les difficultés rencontrées par les candidats ne s'expliquent plus uniquement par la concurrence ou la conjoncture économique. De plus en plus souvent, ce sont des erreurs de méthode, discrètes mais persistantes, qui freinent les démarches, malgré des efforts soutenus. Contrairement à une idée répandue, l'échec d'une recherche d'emploi est rarement lié à un manque de compétences. « Beaucoup de candidats sont actifs, parfois très actifs, mais sans réelle stratégie », selon les professionnels du recrutement. Envoyer des dizaines de candidatures, consulter quotidiennement les offres, retravailler son CV en continu : ces pratiques donnent le sentiment d'avancer. Pourtant, sans objectifs précis ni indicateurs clairs, la recherche d'emploi devient rapidement une succession de tentatives épuisantes, sans apprentissage réel. « Ce qui compte, ce n'est pas le volume de candidatures, mais leur cohérence avec le projet professionnel et le marché visé », rappellent les experts du domaine. Autre erreur fréquente : s'en remettre presque exclusivement aux plateformes en ligne. Si elles restent incontournables, elles concentrent aussi une concurrence massive et favorisent les profils répondant à des critères très standardisés.

En s'appuyant uniquement sur ces outils, les candidats adoptent souvent une posture passive, dépendante des algorithmes de tri.



Les plateformes sont utiles, mais elles ne représentent qu'une partie du marché. De même, beaucoup de candidats consacrent beaucoup de temps à perfectionner leur CV, sans jamais le confronter réellement au terrain. Un document peut être clair et bien rédigé, tout en restant inefficace s'il est mal interprété par les recruteurs ou les outils automatisés. En 2026, le CV n'est plus un document figé. Il doit évoluer en fonction des retours obtenus — ou de leur absence. Sans adaptation à des offres concrètes, il reste théorique et perd de son utilité. En outre, l'intelligence artificielle constitue une aide à double tranchant. Si son essor a profondément modifié les pratiques de candidature, sa mauvaise utilisation peut toutefois produire des discours trop lisses, difficiles à défendre en entretien. Certains recruteurs évoquent un décalage croissant entre les documents reçus et la réalité des parcours présentés. « Enfin, l'une des erreurs les plus pénalisantes reste de négliger la phase post-entretien. Un bon échange peut être fragilisé par une relance maladroite, trop insistante, ou au contraire par une absence totale de suivi », expliquent les experts qui estiment que ces erreurs sont « le reflet d'un marché devenu plus complexe et plus exigeant ».

A. B.

SAIHI reçoit le directeur du bureau de l'OIT en Algérie

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a reçu, mardi passé à Alger, le directeur du bureau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) en Algérie, Halim Hamzaoui. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des démarches visant à renforcer la coopération bilatérale et à échanger sur les moyens de développer le partenariat dans les domaines de la santé et de la sécurité professionnelles, de la protection sociale, du dialogue social et de l'emploi, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Hamzaoui s'est félicité de la qualité des relations liant l'Algérie et l'OIT, saluant par ailleurs le niveau de coopération établi avec le ministère du

Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ainsi que les efforts consentis dans la mise en œuvre de projets d'intérêt commun. Pour sa part, le ministre a affirmé que le secteur accorde une importance capitale au renforcement de la protection sociale au profit des différentes catégories de travailleurs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail, à travers trois organismes spécialisés. Il a mis en exergue le cadre législatif national interdisant le travail des enfants, ainsi que les développements notables enregistrés dans le domaine de la protection sociale. M. Saihi a également évoqué les réformes profondes engagées par l'État dans ce domaine, lesquelles traduisent l'engagement des pouvoirs publics envers les principes de justice sociale et d'égalité des chances. L'Algérie « poursuit l'élargissement de la protection sociale afin d'inclure l'ensemble des catégories de la société, tout en garantissant un environnement de travail sécurisé et sain et en renforçant le dialogue social, de façon à assurer un équilibre entre les exigences du développement économique

et la protection des droits », précise le communiqué. À cette occasion, le directeur du bureau de l'OIT a salué « les efforts que déploie l'Algérie dans les domaines du travail, de l'emploi et de la protection sociale », exprimant « la disposition de l'organisation à appuyer les projets visant à renforcer la santé et la sécurité professionnelles et à développer les politiques sociales ». Il a également mis l'accent sur « l'importance de la coordination constante entre le ministère et le bureau de l'OIT pour faire face aux défis socioéconomiques, de manière à consolider la stabilité sociale et à concrétiser le développement durable ». La rencontre a été l'occasion d'« échanger les vues sur les perspectives de renforcer la coopération bilatérale, notamment en matière de sécurité sociale et de développement des politiques sociales, conformément aux priorités de l'État en matière de développement social et de prise en charge des différentes catégories de travailleurs, à la lumière des changements économiques actuels dans le monde », conclut le communiqué.

CONSTANTINE

350 spécialistes au congrès international de chirurgie pédiatrique

Les travaux du Congrès international de chirurgie pédiatrique ont été ouverts, mardi à Constantine, avec la participation de 350 médecins spécialistes nationaux et étrangers, dans l'objectif d'examiner les dernières avancées scientifiques et les techniques modernes liées à cette spécialité médicale. Cette manifestation scientifique, organisée sur deux jours (13 et 14 janvier), constitue un espace d'échange d'expériences autour de la prise en charge chirurgicale des maladies et des malformations congénitales chez l'enfant, notamment le nouveau-né, ainsi que de la présentation des résultats de recherches

et d'études récentes dans plusieurs domaines, dont la chirurgie urologique, la chirurgie laparoscopique et la chirurgie orthopédique pédiatrique, a précisé, lors de la cérémonie d'ouverture, le président du congrès, le Pr. Zoubir Atrih. Le même intervenant, qui est également chef du service de chirurgie pédiatrique à l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère et enfant Sidi Mabrouk à Constantine, initiateur de cet événement scientifique, a précisé que le congrès est marqué par la participation de spécialistes algériens, ainsi que d'experts venus d'Egypte, de Tunisie, du Sénégal et de Suisse. Ce congrès international s'ins-

crit dans le cadre du renforcement de la formation médicale continue et de la promotion des pratiques chirurgicales, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de la prise en charge sanitaire des enfants, tout en ouvrant de larges perspectives de coopération entre les compétences nationales et internationales, a ajouté le même spécialiste. De son côté, le directeur de l'Établissement hospitalier spécialisé Mère et enfant Sidi Mabrouk, Mustapha Kerboua, a souligné que l'organisation de ce congrès constitue une opportunité pour mettre en valeur la ville de Constantine en tant que pôle scientifique et médical, et comme

destination privilégiée pour l'accueil de manifestations scientifiques à dimensions nationale et internationale. Il a ajouté que la wilaya de Constantine dispose d'un service régional spécialisé en chirurgie pédiatrique, encadré par une équipe médicale ayant réalisé près de 2 000 interventions chirurgicales complexes au profit d'enfants issus de différentes wilayas de l'Est du pays durant l'année 2025, avec des taux de réussite élevés et des résultats médicaux positifs, soulignant que cette performance reflète le niveau d'expertise et de compétence dont bénéficie le personnel médical de la wilaya.

OMS

Appel à augmenter les taxes sur les boissons sucrées

Les boissons sucrées deviennent moins chères en raison de taxes toujours basses dans la plupart des pays, alimentant l'obésité, le diabète, les cardiopathies, les cancers et les traumatismes, en particulier chez les enfants et les jeunes adultes, a indiqué mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans un nouveau rapport publié sur la taxation des boissons sucrées, l'OMS appelle les gouvernements à augmenter considérablement les taxes sur les boissons sucrées. Selon ce rapport, des systèmes fiscaux peu efficaces permettent aux produits nocifs de rester bon marché, tandis que les systèmes de santé sont confrontés à une pression financière croissante due aux maladies non transmissibles et aux traumatismes évitables. « Les taxes sur la santé sont l'un des outils les plus efficaces dont nous disposons pour promouvoir la santé et prévenir les maladies », a estimé Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, dans un communiqué. « En augmentant les taxes sur des produits comme le tabac, les boissons sucrées et l'alcool, les gouvernements peuvent réduire la consommation nocive et dégager des fonds pour des services de santé essentiels ». D'après l'OMS, le marché mondial combiné des boissons sucrées et alcoolisées génère des milliards de dollars de bénéfices, alimentant la consommation généralisée et les profits des entreprises. Pourtant, l'État ne récupère qu'une part relativement faible de ces revenus au moyen de taxes liées à la santé, laissant ainsi la société assumer les coûts sanitaires et économiques à long terme. Selon ce rapport, au moins 116 pays taxent les boissons sucrées, dont beaucoup sont des sodas. Mais de nombreux autres produits riches en sucre, comme les jus de fruits 100 % purs, les boissons lactées sucrées et les cafés et thés prêts à boire, échappent à la taxation.



JAPON

Vers des élections législatives anticipées en février

En cas de dissolution de la Chambre basse le 23 janvier, date d'ouverture de la session parlementaire ordinaire, la date la plus probable pour les élections serait le 8 février, selon plusieurs médias.

La Première ministre japonaise, Sanae Takaichi, devrait informer les responsables de son parti de son intention de convoquer des élections législatives anticipées en février prochain, rapportent les médias locaux. Mme Takaichi est devenue en octobre dernier la première femme cheffe du gouvernement japonais. Son gouvernement bénéficie d'un taux d'approbation d'environ 70 %. Mais sa coalition ne dispose que d'une faible majorité à la chambre basse du Parlement, ce qui entrave sa capacité à faire adopter son programme politique. Mme Takaichi «annoncera aux hauts responsables du Parti libéral-démocrate (PLD) son intention de dissoudre la chambre basse» du Parlement le 23 janvier, indique le quotidien économique Nikkei, citant des sources anonymes au sein du gouvernement et du PLD.

Cela ouvrirait la voie à des élections anticipées «visant à augmenter le nombre de sièges du parti au pouvoir», selon le Nikkei. La chaîne de télévision publique NHK a également rapporté que Mme Takaichi «coordonne» une rencontre avec les poids lourds

du PLD et de son partenaire de coalition, le Parti de l'innovation, qui devrait avoir lieu mercredi soir, selon la chaîne de télévision Asahi. Le secrétaire général du gouvernement, Minoru Kihara, a refusé de commenter ces informations mercredi, affirmant qu'il s'agissait «d'une décision qui revient à la Première ministre». En cas de dissolution de la Chambre basse le 23 janvier, date d'ouverture de la session parlementaire ordinaire, la date la plus probable pour les élections serait le 8 février, selon plusieurs médias.

En réduisant au minimum la période entre la dissolution et les élections, Mme Takaichi espère limiter l'impact du scrutin sur les débats parlementaires concernant le projet de budget pour le prochain exercice, selon le quotidien Yomiuri. Son gouvernement a approuvé un budget record de 122 300 milliards de yens (environ 659 milliards d'euros) pour l'exercice fiscal qui commencera en avril, et elle s'est engagée à obtenir rapidement l'approbation parlementaire afin de lutter contre l'inflation et de soutenir la quatrième économie mondiale. Le PLD et le

Parti de l'innovation ont retrouvé leur majorité à la Chambre basse en novembre après le ralliement de trois députés au PLD. Mais la coalition reste minoritaire à la chambre haute.



HONGRIE

Des élections législatives fixées au 12 avril

Le président hongrois Tamás Sulyok a annoncé mardi la date des élections législatives de 2026. « J'ai fixé la date des élections législatives de 2026. Le scrutin se tiendra le dimanche 12 avril 2026 », a-t-il déclaré sur les réseaux sociaux. À la tête du pays depuis près de 16 ans, le Premier ministre nationaliste Viktor Orban est à la traîne dans les sondages indépendants sur fond notamment de stagnation économique. Son parti Fidesz est devancé par la formation Tisza de Peter Magyar, un ex-membre du sérail devenu critique d'Orban, qui en l'espace d'un an et demi a réussi à fédérer le vote de l'opposition.

PHILIPPINES

13 morts dans l'éboulement survenu sur un site de déchets

Le bilan des personnes décédées dans l'éboulement survenu dans une installation de gestion et de tri des déchets dans la ville de Cebu, aux Philippines, est porté à 13, ont indiqué les autorités.

Selon l'Agence de presse des Philippines (PNA), les autorités ont fait une déclaration concernant l'éboulement survenu le mercredi 8 janvier dans l'installation de déchets située dans le quartier de Binaliw, à Cebu. Les autorités ont précisé que le nombre de morts s'élève à 13, ajoutant que 18 blessés sont soignés à l'hôpital et que les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent pour retrouver 23 personnes portées disparues. Elles ont indiqué que les opérations de secours se déroulent progressivement dans des conditions extrêmement dangereuses, les équipes s'inquiétant du risque de nouveaux éboulements. Évaluant la possibilité que le séisme et le typhon survenus en septembre et novembre 2025 aient provoqué des mouvements de terrain, les autorités ont déclaré que les premières constatations suggèrent que l'éboulement pourrait avoir été déclenché par des causes naturelles. Aucune enquête n'a encore été ouverte sur les causes de l'incident.

SOUDAN

Des centaines de civils fuient le Kordofan du Sud en 48 heures

L'insécurité croissante a contraint près de 400 civils supplémentaires au Soudan à fuir les villes de Kadugli et Dilling, dans l'État du Kordofan du Sud, en l'espace de deux jours, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'agence onusienne a précisé dans un communiqué mardi que ses équipes sur le terrain estimait à 125 le nombre de personnes déplacées à Kadugli et à 270 celui de Dilling, dans l'État du Kordofan du Sud, en raison de la détérioration des conditions de sécurité les 11 et 12 janvier, soulignant que ces personnes déplacées se

sont réfugiées dans l'État du Nil Blanc. Kadugli et Dilling sont assiégées par les Forces de soutien rapide (FSR) et leur allié depuis les premiers mois du conflit, il y a plus de deux ans. Elles subissent régulièrement des bombardements d'artillerie et des attaques de drones. La semaine dernière, l'OIM a indiqué que le nombre de personnes déplacées dans les trois États du Kordofan avait atteint 64 890 entre le 25 octobre et le 30 décembre 2023. Sur les 18 États du Soudan, les FSR contrôlent les cinq États de la région du Darfour, à l'ouest, à l'exception de certaines zones du nord du Darfour-Nord qui restent sous contrôle militaire. L'armée, quant à elle, contrôle la majeure partie des 13 autres États du sud, du nord, de l'est et du centre, y compris la capitale, Khartoum. Le conflit entre l'armée soudanaise et les FSR, qui a débuté en avril 2023, a fait des milliers de morts et des millions de déplacés.

INDONÉSIE

Le volcan Merapi entre en éruption

Le volcan le plus actif d'Indonésie, le Merapi, est entré en éruption mercredi, crachant une colonne de cendres volcaniques jusqu'à 1 600 mètres au-dessus du sommet de la montagne, selon un responsable du poste de volcanologie du mont Marapi (PGA). L'éruption du Merapi, situé dans la province de Sumatra occidentale, a été enregistrée sur un sismogramme avec une amplitude maximale de 28,6 millimètres et une durée d'environ 31 secondes, a rapporté l'agence de presse Antara News, citant l'officier de la PGA, Ahmad Rifandi, à Padang. « L'éruption était toujours en cours au moment où le rapport a été rédigé », a déclaré Rifandi. Aucun blessé ni dégât n'a été signalé. Le mont Marapi est actuellement en alerte de niveau II, les autorités interdisant au public, aux touristes et aux visiteurs de se livrer à des activités dans un rayon de trois kilomètres autour du centre d'activité. Les autorités ont également mis en garde contre la menace potentielle de lave froide, en particulier pour les communautés vivant le long des rivières qui prennent leur source au sommet du mont Marapi. Le Merapi, culminant à 2 891 mètres, est situé sur l'île de Sumatra, où les autorités interdisent depuis longtemps aux résidents et aux touristes de faire de la randonnée dans un rayon de 3 kilomètres autour de son cratère. Il s'agit de l'un des quelque 130 volcans actifs d'Indonésie, situé sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone de forte activité sismique et volcanique dans l'océan Pacifique.



RDC

Au moins 18 morts dans un glissement de terrain



Au moins 18 personnes ont été tuées dans un glissement de terrain survenu après de fortes pluies dans une localité de l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont annoncé mardi des sources locales. Dans la nuit de lundi à mardi, des précipitations ont provoqué un glissement de terrain à Kashebere, une localité située dans la province orientale du Nord-Kivu, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Goma, la capitale provinciale, selon ces sources. « Dix-huit corps ont été retrouvés et onze sont encore introuvable », a déclaré Emile Kubuya, un responsable de l'administration locale. Plusieurs maisons ont été emportées, a-t-il précisé. « Pour l'instant, il y a 22 corps et nous avons

peur qu'un autre éboulement puisse survenir », a indiqué Célestin Batende Behe, un représentant de la société civile locale. « Il y a au total 34 personnes qui ont été englouties dans le village, mais nous avons réussi à récupérer 22 corps. D'autres sont dans la boue, sous une grande profondeur », selon Ombeni Kishuba, un habitant de Kashebere. Selon une source sanitaire, « huit corps ont été retrouvés dans une même maison, visiblement les membres d'une même famille et des visiteurs ». « Nous avons reçu cinq blessés jusqu'à présent au centre de santé, mais il est difficile de chercher les survivants à cause des pierres et de la boue », a ajouté cette source.

THAÏLANDE

25 morts dans un accident de train

Le bilan des morts en Thaïlande s'élève à 25 après la collision d'un train de passagers avec une grue de chantier effondrée dans la province de Nakhon Ratchasima, située dans le nord-est du pays, selon des médias locaux. L'accident s'est produit lorsque le train de voyageurs, qui reliait Bangkok à Ubon Ratchathani, a déraillé et pris feu après l'impact. Les secours se sont précipités sur les lieux pour secourir et transporter vers des hôpitaux proches les personnes blessées pour qu'elles y soient soignées.

CHINE

La fusée Longue Marche-8A lance un nouveau groupe de satellites

La Chine a lancé mardi une fusée porteuse Longue Marche-8A depuis la province insulaire méridionale de Hainan, envoyant un nouveau groupe de satellites Internet dans l'espace. La fusée a décollé depuis le site de lancement commercial de vaisseaux spatiaux de Hainan. Elle a placé avec succès les charges utiles, le 18^e groupe de satellites Internet en orbite basse, sur l'orbite pré définie.

MERCATO

Vers un retour de Belaïli en Algérie ?

Absent des terrains depuis plusieurs semaines déjà en raison d'une grave blessure au genou, Youcef Belaïli pourrait pourtant redevenir l'un des dossiers les plus brûlants du mercato hivernal. Victime d'une rupture des ligaments croisés en novembre dernier lors du derby tunisien entre l'ES Tunis et le Club Africain, l'international algérien aurait pu à porter le maillot du Taradji pour la dernière fois. Alors que son indisponibilité l'éloigne durablement des terrains, une hypothèse inattendue prend de l'ampleur : un départ anticipé de l'Espérance de Tunis et un retour en Algérie, plus précisément au Mouloudia d'Oran. Une simple image a suffi à relancer la rumeur. Celle du père du joueur Hafid Belaïli, présent à Oran aux côtés de responsables du MCO, a rapidement ravivé une piste jamais totalement refermée dans l'esprit des supporters oranais.

Sur le plan réglementaire, le timing interpelle. À quelques mois de la fin de son contrat avec l'ES Tunis, Belaïli est libre de discuter avec d'autres clubs. Une situation qui ouvre la porte à toutes les interprétations, d'autant que le joueur traverse une phase charnière de sa carrière. Privé de la CAN 2025 et conscient que son absence prolongée complique ses chances de retrouver rapidement l'équipe nationale, l'ailier algérien pourrait privilégier un choix plus affectif que stratégique.

Du côté du MCO, le club pourrait voir en Belaïli un projet pour la saison prochaine plutôt qu'un renfort immédiat, son retour à la compétition n'étant pas attendu avant la fin de l'exercice en cours.

Les discussions portent aussi sur l'aspect financier, un point sensible qui impose prudence et réalisme.

Rien n'est encore acté, aucun accord n'a été officialisé. Mais dans un football algérien où les symboles comptent parfois autant que les signatures, la présence du père du joueur à Oran n'a rien d'anodin. Entre espoir populaire, silence des principaux concernés et incertitudes médicales, le feuilleton Belaïli reste ouvert... !



DES VERTS EN PLEIN DÉCOLLAGE

Hadj Moussa entre Chelsea et Marseille, Gouiri reprend sa marche en avant à l'OM

PAR MAROUANE A.

Auteur d'une première moitié de saison remarquable avec Feyenoord et d'une CAN 2025 convaincante sous les couleurs de l'Algérie, Anis Hadj Moussa suscite logiquement de nombreuses convoitises. L'ailier de 22 ans s'est imposé à Rotterdam comme l'un des éléments offensifs les plus constants de l'Eredivisie, affichant des statistiques solides (7 buts, 3 passes décisives en 23 apparitions) et une progression continue dans le jeu.

Ses qualités de percussion, de vitesse et de créativité dans les trente derniers mètres ont également éclaté sur la scène continentale, où il a souvent apporté une vraie plus-value en sortie de banc avec la sélection. Autant d'arguments qui ont convaincu des clubs de tout premier plan de s'intéresser à son profil.

Se-
lon les informations de Foot Mercato, Chelsea a récemment intensifié ses démarches. Le club londonien, fidèle à sa politique de recrutement de jeunes talents à fort potentiel, aurait déjà rencontré l'agent du joueur, Mohamed Dahmane, et informé Feyenoord de son intérêt concret. L'attrait de

Estimant que son avenir avec la sélection était désormais compromis, Oussama Benbot a pris la décision de se retirer définitivement de la scène internationale.

la Premier League représente une étape majeure, même si la concurrence interne et la gestion très structurée des Blues constituent un défi non négligeable. Dans le même temps, l'Olympique de Marseille suit de près l'international algérien. À la recherche d'ailiers capables de dynamiser son animation offensive, le club phocéen aurait entamé des discussions avec Feyenoord. L'OM pourrait offrir à Hadj Moussa un rôle plus central dans son projet sportif, avec une exposition immédiate en Ligue 1 et sur la scène européenne. Lié à son club jusqu'en 2030 et estimé autour de 20 millions d'euros, Hadj Moussa se trouve à un tournant de sa carrière.

Entre un projet ambitieux à Marseille et le défi prestigieux de la Premier League avec Chelsea, le choix à venir sera déterminant pour la suite de son parcours.

Gouiri retrouve l'efficacité en Coupe de France

En France, un autre international algérien a marqué les esprits cette semaine. Amine Gouiri a signé ses deux premiers buts de l'année 2026 lors d'une large victoire de l'Olympique de Marseille face au FC Bayeux (9-0), en seizième de finale de la Coupe de France disputée à Caen. Aligné en pointe, l'attaquant a pleinement

participé au festival offensif marseillais. Sur le quatrième but, il profite d'un centre d'Hamed Junior Traoré, servi auparavant par Angel Gomes, pour conclure au point de penalty (32e). Quelques minutes après la pause, il récidive en pur avant-centre, bien placé pour reprendre un centre de Greenwood venu de la droite et inscrire le sixième but (55e). Au-delà de l'ampleur du score, ce doublé symbolise le retour en confiance de Gouiri, qui retrouve des sensations dans la finition et confirme sa capacité à peser dans la surface. Une dynamique positive, à la fois pour son club et pour la sélection nationale, qui a besoin de joueurs offensifs en pleine réussite.

M. A.



CAN-2026 DE HANDBALL (PRÉPARATION)

Les Verts prennent le dessus sur Trimo Trebenje

La sélection algérienne de handball a obtenu une nouvelle victoire au cours de son stage de préparation en Slovénie, en s'imposant en amical devant la formation slovène de première division Trimo Trebenje (32-31, mi-temps : 13-18), mardi à Ljubljana, en prévision du 27e Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévu au Rwanda (21-31 janvier 2026). Battu lors du premier test match face au Koweït (25-32), le Sept national enchaîne ainsi un deuxième succès de rang après celui obtenu, lundi, contre la Géorgie sur le score de 32 à 30. Lors de la première partie de son stage qui s'est déroulée en République tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national a disputé une première rencontre amicale face à la Tchéquie, soudée par un résultat de parité (31-31). Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débutera face au Nigeria le 21 janvier (12 h 00), puis le Rwanda le 22 janvier (18 h 00), avant de clôturer face à la Zambie, le 24 janvier (12 h 00).



COUPE D'ALGÉRIE

Le MCA bat l'ESBA et passe en quarts

Le MC Alger a composté son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en s'imposant devant l'ES Ben Aknoun sur le score de 1-0 après prolongation (temps réglementaire : 0-0), mardi soir au stade Ali-Ammar de Douera (Alger). L'unique but de la rencontre a été inscrit par le défenseur de l'ESBA, Islem Chahrour, contre son camp (95e). Le premier huitième de finale, disputé lundi, a enregistré la qualification de l'USM Alger au bout de la prolongation devant l'USM El Harrach sur le

score de 3 à 2 (temps réglementaire : 2-2). Les buts de l'USMA ont été réalisés par Loucif (5e), Likonza (71e) et Ghacha (101e), alors que l'USMH a égalisé auparavant à deux reprises par Bechou (21e) et Chouki (89e). Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie se poursuivront jeudi avec l'affiche opposant les pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis, l'ES Mostaganem et la JS Saoura, au stade Mohamed-Boumezreg de Chlef (16 h 00), alors que les autres matchs de ce tour s'étaleront jusqu'à samedi.

SPORTS COLLECTIFS

L'application du semi-professionnalisme conditionnée

Des fédérations nationales de sports collectifs ont renforcé, mardi, que l'application du semi-professionnel à ces disciplines demeure tributaire de la mise en place de responsables de commissions spécialisées en marketing, une démarche à même de constituer une base adéquate pour la construction d'un tissu sportif solide, notamment chez les jeunes, en permettant le développement des clubs dans un cadre juridique organisé.

Intervenant lors du forum de la Chaîne II, organisé au Centre culturel Aissa-Mes-saoui de la Radio nationale (Alger),

sous le thème : «Peut-on appliquer le semi-professionnalisme aux sports collectifs en Algérie ?», le président du club de handball du HBC El-Biar, Belaid Ait Hocine, a souligné «l'importance de créer des commissions spécialisées en marketing sportif afin de développer l'activité des clubs et de bâtir une base sportive solide, en particulier chez la catégorie des jeunes». Le même responsable a indiqué que «le recours au marketing numérique et aux réseaux sociaux a permis au HBC El-Biar d'enregistrer des résultats positifs en matière de financement et

d'attirer plusieurs sponsors, même si les revenus restent limités par rapport aux normes internationales». Avant d'ajouter : «Si la volonté, la bonne gouvernance et des institutions publiques performantes sont réunies, le semi-professionnalisme peut constituer une étape transitoire réussie vers le professionnalisme total, à condition qu'il soit appliqué dans le cadre d'une vision et d'une stratégie claire, au service du développement des sports collectifs à moyen et long termes.» De son côté, le président de la Fédération

algérienne de basket-ball, Mehdi Oucif, a expliqué que «la problématique de la gestion des clubs sportifs, ces dernières années, est essentiellement liée aux questions de responsabilité et de financement». Il a révélé que, malgré l'existence d'une large base englobant différentes catégories d'âge et les deux sexes, les clubs ont éprouvé de grandes difficultés à élargir leurs activités et à assurer leur stabilité financière, notamment après le recul du soutien des collectivités locales et des organismes publics, ce qui a engendré un vide financier important.

REAL MADRID

Arbeloa va rebattre les cartes

Qui dit nouvel entraîneur dit nouvelles dynamiques au Real Madrid. L'ère Xabi Alonso aura été marquée par des dissonances au sein du groupe, et le changement de coach va donc rebattre les cartes.

A Madrid, les grands gagnants s'appellent Federico Valverde et Vinicius Jr. Le premier était frustré par son positionnement sur le terrain avec Xabi Alonso, lui qui a majoritairement joué latéral droit cette saison. Il avait d'ailleurs fait part de ses doutes sur l'entraîneur lors d'une réunion avec Florentino Pérez. Il devrait régulièrement retrouver un poste plus haut sur le terrain sous les ordres d'Alvaro Arbeloa. La relation distante entre Vinicius et Xabi Alonso touche également à sa fin. Le Brésilien s'était plaint de son statut, et n'avait pas l'impression de voir ses efforts récompensés par le technicien basque. Il est l'un des très rares à n'avoir pas salué Xabi Alonso sur ses réseaux sociaux depuis lundi. «Ce qui s'est passé ne m'importe pas. J'ai la chance de compter sur Vinicius, et je veux le voir profiter, sourire et danser», a lancé Alvaro Arbeloa en conférence de presse ce mardi. Le nouvel entraîneur compte s'appuyer sur les cadres pour relancer le Real Madrid, ce qui pourrait aussi

profiter à Jude Bellingham. Nul doute qu'Alvaro Arbeloa pourra également compter sur Dani Carvajal pour être un de ses relais avec le groupe.

Arbeloa va retrouver Dani Carvajal et Gonzalo García

Les deux joueurs ont joué ensemble au Real de 2013 à 2017. Alvaro Arbeloa retrouvera aussi Gonzalo García, qui a brillé sous ses ordres en catégorie jeunes lors de la saison 2022-2023. Côté français, Kylian Mbappé et Aurélien Tchouaméni perdent un entraîneur apprécié. L'attaquant était proche de Xabi Alonso, qui s'appuyait sur lui pour faire passer certains messages au sein du vestiaire. Auteur de plus de la moitié des buts de l'équipe, Kylian Mbappé restera bien évidemment un point central du projet, peu importe le coach aux commandes.

Pour Aurélien Tchouaméni, le passage de Xabi Alonso, qui l'appréciait particulièrement dès le départ, marque la fin d'une période qui lui aura permis de revenir à son meilleur niveau. «Pilier fondamental»

de Xabi Alonso, le Français reste un membre important du groupe, et un joueur qui a prouvé sa régularité ces derniers mois.

D'autres ont moins de certitudes sur leur temps de jeu pour la suite de la saison. Propulsé titulaire indiscutable dès cet été, Arda Güler a perdu du terrain, et va devoir faire ses preuves sous Alvaro Arbeloa. Avec Xabi Alonso, le Turc était devenu le 7^e joueur ayant le plus de temps de jeu de l'effectif. Rien ne garantit qu'il gardera un tel rôle avec son nouvel entraîneur, d'autant que son impact dans le jeu du Real Madrid a diminué ces dernières semaines.



APRÈS SON LIMOGEAGE

Alonso intéressé City, Liverpool et Bayern



Franchement parti du Real Madrid, Xabi Alonso reste très courtisé. Plusieurs grands clubs européens suivent de près sa situation. À peine refermé, le chapitre madrilène de Xabi Alonso continue de faire parler sur la scène européenne. Son départ du Real Madrid, survenu après quelques mois seulement, n'a pas terni l'image d'un technicien encore perçu comme l'un des entraîneurs les plus prometteurs de sa génération. Malgré un passage écourté et jugé décevant sur le plan sportif, Xabi Alonso conserve une aura intacte auprès de plusieurs cadors du continent, prêts à se projeter avec lui à moyen terme. Une situation qui illustre la rapidité avec laquelle le football européen sait oublier un échec contextuel pour ne retenir qu'un potentiel.

Parmi les écuries citées par le journal espagnol AS, Manchester City apparaît comme l'une des plus attentives au profil de Xabi

Alonso. L'avenir de Pep Guardiola, régulièrement sujet à spéculations, demeure incertain à moyen terme. Dans cette perspective, Xabi Alonso est vu comme une option crédible pour assurer une succession cohérente, tant sur le plan du jeu que de la philosophie. En interne, son nom circule déjà comme une alternative sérieuse, capable de s'inscrire dans la continuité du projet actuel.

Liverpool suit également de près l'évolution de Xabi Alonso. Ancien joueur très apprécié à Anfield, Xabi Alonso conserve une image forte sur les bords de la Mersey. La situation de l'actuel entraîneur Arne Slot, régulièrement critiqué ces dernières semaines, alimente les réflexions autour d'un possible changement. Dans ce contexte, l'idée de confier le banc à Xabi Alonso séduit tant pour son passé au club que pour sa vision moderne du jeu.

Le Bayern Munich n'est pas en reste dans ce dossier. Xabi Alonso est loin d'être un inconnu en Bavière, où il avait déjà travaillé durant l'ère Pep Guardiola. Son profil est apprécié par une partie de la direction munichoise, qui voit en Xabi Alonso un entraîneur capable de s'adapter aux exigences d'un club habitué à dominer sur la scène nationale tout en visant l'excellence européenne.

MANCHESTER UNITED

Carrick pour relancer la machine

Manchester United a confié les clés de l'équipe à Michael Carrick, ancien milieu multitrône avec les «Red Devils» mais jeune entraîneur de 44 ans sans grande référence, pour terminer une saison où il ne reste plus que le championnat à disputer.

«Je sais ce qu'il faut pour réussir ici ; mon objectif est désormais d'aider les joueurs à atteindre le niveau que nous attendons dans ce club incroyable, et nous savons que ce groupe en est tout à fait capable», a déclaré l'ex-capitaine, porteur du maillot rouge à 464 reprises entre 2006 et 2018. Le timing de la nomination ne ressemble pas vraiment à un cadeau de bienvenue : Carrick débutera sa mission par un choc contre le voisin ennemi, Manchester City, samedi (13 h 30) à Old Trafford en Premier League.

Le championnat est devenu le seul et unique terrain de jeu de Manchester United, éliminé dès le premier tour des

coupes nationales et absent des compétitions européennes, après une dernière saison terminée à la quinzième place.

Depuis le départ du légendaire Alex Ferguson en 2013, le club du nord-ouest de l'Angleterre enchaîne les déceptions sur le terrain et les échecs avec les entraîneurs. Le dernier en date, Ruben Amorim, a été limogé le 5 janvier après quatorze mois sans gloire.

Le Portugais s'est brouillé avec plusieurs joueurs (Rashford, Sancho...) et il n'a jamais réussi à transposer la «hype» née de ses années au Sporting. Le parcours en Ligue Europa, jusqu'à la finale perdue contre Tottenham, a été la seule éclaircie. Manchester United veut prendre le temps, d'ici l'été, pour trouver le successeur idéal. Il lorgne du côté d'Oliver Glasner (Crystal Palace), d'Andoni Iraola (Bournemouth), de Roberto de Zerbi (Marseille), ou encore de Xavi (ex-Barcelone), selon la presse britannique.

Retrouver l'Europe

Mais en attendant, il fallait trouver un pompier de service pour sauver les meubles d'une saison où il n'y a plus qu'un objectif à remplir : terminer parmi les places qualificatives pour la lucrative Ligue des champions.

La quatrième place actuellement détenue par Liverpool se trouve à seulement trois points de Man Utd (7^e, 32 pts). Mais la bataille promet d'être rude car le classement est très serré ; il faudra jouer des coudes avec notamment Newcastle (6^e, 32 pts), Chelsea (8^e, 31 pts), voire Tottenham (14^e, 27 pts), par exemple, si les «Spurs» redressent la tête.

Avec Carrick, les dirigeants se sont tournés vers une figure bien connue d'Old Trafford, où l'ancien milieu défensif a remporté douze trophées majeurs en douze ans, dont cinq titres de champion d'Angleterre et une Ligue des champions en 2008.

ATLÉTICO MADRID

Antoine Griezmann en sauveur

L'Atlético Madrid s'est qualifié mardi pour les quarts de finale de la Coupe du Roi en s'imposant chez le Deportivo La Corogne (2^e division) 1-0, grâce à son capitaine Antoine Griezmann. L'équipe de Diego Simeone, quatrième de Liga, restait sur une défaite (2-1) jeudi dernier en demi-finale de Supercoupe d'Espagne face au Real Madrid. Après avoir trouvé la transversale sur une frappe peu avant la pause, Griezmann a trouvé le chemin des filets à l'heure de jeu grâce à un superbe coup franc. Le champion du monde 2018, qui dispute rarement des matchs en entier cette saison, a échappé à la salve de remplacements de son entraîneur Diego Simeone pour rester sur le terrain. Un choix payant puisqu'il a marqué deux minutes (61^e) après la sortie de trois coéquipiers. «Les critiques étaient positives, compte tenu de la manière dont il a marqué», s'est félicité Simeone. «Je ne l'ai pas remplacé, j'ai fait sortir Julián (Álvarez) à sa place. Nous pensions qu'il était plus susceptible de délivrer une passe décisive. Il a marqué un but fantastique. Griezmann est un joueur qui change la donne, il a toujours ce don, cette envie de compétition et d'aider l'équipe.» «Grizou» savoure, lui, cette réalisation. Il se réjouit surtout de rester engagé dans la compétition en affichant de très grosses ambitions. «Nous ferons tout notre possible pour remporter le championnat, la Ligue des champions et la Coupe, nos trois principaux titres», a-t-il ajouté. Dans les deux autres matches de la soirée, l'Athletic Bilbao, réduit à 10, s'en est finalement sorti après prolongation (4-3) face à Cultural Leonesa (3^e div.), alors que le derby basque entre la Real Sociedad et Osasuna s'est achevé aux tirs au but par la victoire du club de Saint-Sébastien (2-2, 4-3 t.a.b.). Les huitièmes de finale se poursuivent mercredi avec notamment le déplacement à Albacete (2^e div.) du Real Madrid et de son nouvel entraîneur Álvaro Arbeloa, successeur de Xabi Alonso, limogé après la défaite dimanche face au FC Barcelone en Supercoupe d'Espagne. Le Barça se rendra lui à Santander, leader de la 2^e division, jeudi.



2976 YENNAYER

Takfarinas enflamme la Coupole d'Alger

L'artiste a offert lundi après-midi un concert de plus de deux heures à l'occasion de Yennayer 2976. Entre ses titres emblématiques, ses créations récentes et un duo avec Saïd du groupe Tikoubaouine, la soirée a mêlé musique, danse et échanges avec le public.



SAMY TERKI

A l'occasion de la célébration de Yennayer 2976, Takfarinas s'est produit lundi après-midi à la Coupole d'Alger devant un public nombreux, pour un concert de plus de deux heures conçu comme un temps fort de cette fête nationale. Fidèle à son rendez-vous avec son public, l'artiste a proposé une soirée dense, alternant titres emblématiques et créations récentes.

Le concert s'est ouvert avec les prestations de deux jeunes chanteurs, Zina Larab et Anis Saidi, que Takfarinas présente comme « les prodiges d'Alhane wa chababe ». Les deux artistes ont interprété plusieurs chansons en kabyle, saluées pour leur énergie et leur maîtrise vocale. Cette première partie a permis d'installer une ambiance propice à l'entrée de la tête d'affiche.

Takfarinas est ensuite apparu sur scène avec sa guitare en forme de cœur, devenue l'un de ses signes distinctifs. Son entrée a été marquée par l'interprétation de « Azul », au cours de laquelle il a adressé ses salutations au public. Dès les premières minutes, une relation de proximité s'est instaurée avec la salle, attentive et réceptive. Tout au long du spectacle, l'artiste a déroulé un répertoire qui mêle références à l'héritage amazigh et arrangements contemporains.

Cette combinaison, au cœur de son travail depuis plusieurs décennies, continue de structurer une œuvre dans laquelle la transmission des traditions s'accompagne d'un renouvellement musical constant. Les morceaux se sont enchaînés dans un format laissant place à l'échange avec le public.

Un moment particulier est intervenu lorsque Takfarinas a lancé, sur le ton de la plaisanterie, une remarque concernant la piste de danse restée largement inoccupée. Cette observation a provoqué une réaction immédiate de la salle, les spectateurs se levant pour investir l'espace, transformant l'atmosphère en une séquence de célébration collective. Chants, youyous et danses ont alors rythmé une longue partie du concert.

Le public a réservé un accueil appuyé à l'interprétation de « Louiza », l'un des titres les plus connus de l'artiste. L'intensité est montée d'un cran avec l'arrivée sur scène de Saïd, membre du groupe Tikoubaouine. Les deux musiciens ont interprété ensemble « LezzayerNagh », leur nouvelle collaboration. Ce duo a constitué l'un des temps forts de la soirée, largement salué par les spectateurs. Le concert s'est conclu avec « Zaama Zaama », chanson emblématique du répertoire de Takfarinas, reprise en chœur par le public. Ce titre, qui traverse plusieurs générations, demeure l'un des marqueurs les plus forts de son parcours artistique.

À l'issue du spectacle, malgré la fatigue liée à la durée du concert, Takfarinas a accepté de recevoir les journalistes dans sa loge. Interrogé par El Moudjahid sur l'accueil du public algérien, l'artiste a déclaré :

« Le public algérois m'a vraiment touché. Dès les premières minutes, j'ai ressenti une joie et une gaieté incroyable, un bonheur palpable qui traversait toute la salle. La connexion avec le public était très forte, presque tangible, et c'est ce qui rend l'expérience sur scène si enrichissante. Lorsque j'ai évoqué, en plaisantant, le fait que la piste de danse n'était pas aussi animée que dans d'autres villes, les spectateurs m'ont immédiatement prouvé le contraire. Voir cette énergie et cet engouement m'a profondément ému et m'a réchauffé le cœur. C'était un échange sincère et mémorable, une vraie communion avec le public ».

À propos de sa collaboration avec Saïd, Takfarinas a tenu à préciser le cadre de cette prestation :

« Cette collaboration était soigneusement préparée. Nous avons répété plusieurs fois pour que tout soit parfaitement coordonné. Sur scène, tout s'est déroulé comme nous l'avions imaginé, et le public a visiblement apprécié ce moment. Je suis vraiment heureux de la manière dont cette chanson a été accueillie ; partager ce type d'expérience avec d'autres artistes et voir le public réagir est toujours un vrai bonheur ».

LANGUE AMAZIGHE

Un prix présidentiel sous le signe de la rigueur

À l'issue des célébrations officielles de Yennayer 2976, clôturées lundi soir à Béni Abbès, les membres du jury de la 6^e édition du prix du président de la République de la langue et de la culture amazighes ont rendu publics les principaux enseignements de cette édition, marquée par une participation importante mais aussi par une sélection particulièrement rigoureuse. Au total, 103 œuvres ont été soumises à l'appréciation du comité de sélection. Quarante-cinq relevaient de la littérature amazighe, ou de traductions vers le tamazight, confirmant la vitalité de la création écrite dans ce champ. Trente-deux travaux concernaient le patrimoine culturel immatériel amazigh, tandis que onze portaient sur les sciences, les technologies et le numérique, et quinze sur la linguistique. Lors d'une conférence de presse tenue après l'annonce des résultats, les membres du jury ont précisé que les œuvres examinées avaient été produites dans neuf variantes de la langue amazighe, parmi lesquelles le tachelhit, le tarifit, le chaoui et le taqbaylit. Le roman s'est imposé comme le genre dominant dans la catégorie littéraire, traduisant, selon le jury, une volonté affirmée des auteurs d'investir les formes longues de la narration.

Le comité de sélection a insisté sur le niveau d'exigence ayant présidé à l'évaluation des dossiers. « Il s'agit du prix du président de la République. Nous portons la responsabilité de donner à ce concours sa véritable valeur », a souligné l'un de ses membres. Cette rigueur explique, selon eux, que certains prix n'aient pas été attribués dans plusieurs catégories. Une décision qui, ont-ils tenu à le préciser, ne constitue pas une sanction définitive pour les candidats non retenus, invités à se représenter lors des prochaines éditions. Parmi les critères déterminants figuraient l'originalité des œuvres et le respect de l'éthique académique et intellectuelle. Les travaux soumis ont ainsi fait l'objet de vérifications approfondies afin de détecter toute forme de plagiat. « La priorité a été donnée aux propositions porteuses d'idées nouvelles », ont insisté les examinateurs, évoquant un contrôle systématique des contenus. Le jury a par ailleurs indiqué avoir signalé au Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) plusieurs œuvres jugées prometteuses, en vue de leur encouragement et, le cas échéant, de leur publication. Un geste destiné à soutenir des travaux qui, sans avoir été primés, présentent un intérêt certain pour la recherche et la création en langue amazighe. Enfin, les membres du comité ont appelé à un investissement accru dans les domaines des sciences, des technologies et du numérique. Ces secteurs restent encore faiblement représentés, ont-ils noté, en raison notamment du haut niveau de compétences techniques requis, qui s'ajoute à la maîtrise linguistique. Un défi majeur, selon eux, pour l'élargissement des champs d'expression du tamazight et son ancrage dans les savoirs contemporains.

Samy T.

LE THÉÂTRE RÉGIONAL DE BATNA ENTAME SA RÉHABILITATION

Le Théâtre régional de Batna, Dr Saleh-Lembarkia, chef-d'œuvre architectural datant de 1890, a entamé une série de travaux de réhabilitation et de modernisation. Inscrit sur la liste du patrimoine culturel national, ce bâtiment attire chaque année un public national et étranger et constitue l'un des repères culturels de la ville. Dans une déclaration à l'APS, Mounir Boumardas, directeur du théâtre, a précisé que « les travaux, confiés à une entreprise spécialisée, dureront six mois et comprendront la réhabilitation et l'équipement

complet de l'étage supérieur, y compris les deux salles (la salle de spectacles et la salle de répétitions) ainsi que le renforcement de la scène avec des installations modernes de son et d'éclairage, entre autres ».

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une opération centralisée bénéficiant d'un budget de 30 millions de dinars algériens. La salle de spectacles avait été fermée au public depuis mars 2022, après que certaines parties du bâtiment ont été endommagées. « Le fonctionnement administratif de l'établissement s'est poursuivi normalement et l'activité artistique des comédiens n'a pas été interrompue, leurs représentations étant présentées en dehors

du théâtre de Batna », a ajouté le responsable. Des mesures d'urgence avaient été mises en place pendant cette période. Sur autorisation du ministère de tutelle, le théâtre a accueilli exceptionnellement certaines manifestations, notamment les cérémonies d'ouverture et de clôture du Festival national de théâtre amazigh et du Festival international de cinéma Imdaghassen.

L'ensemble de ces travaux vise à concilier modernisation technique et préservation du patrimoine, en dotant le théâtre de nouvelles installations tout en conservant son identité historique.

S.T.

Trait d'esprit

“Où manque la force, le droit disparaît ; où apparaît la force, le droit commence de rayonner.”

Alexandre le Grand

SÉANCE PLÉNIÈRE AUJOURD'HUI À L'APN CONSACRÉE AUX QUESTIONS ORALES



L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué, mardi, un communiqué de cette institution. Les questions orales concerneront les secteurs de l'Éducation nationale, la Santé, l'Agriculture, le

Développement rural et la Pêche, l'Habitat, l'Urbanisme, la Ville et l'Aménagement du territoire, la Poste et les Télécommunications, les Travaux publics et les Infrastructures de base, l'Hydraulique, le Travail, l'Emploi et la Sécurité sociale, le Tourisme et l'Artisanat ainsi que celui de la Communication, précise la même source.

ALGER ACCUEILLERA LE CHALLENGE NATIONAL DE CROSS-COUNTRY LE 24 JANVIER



L'édition 2026 du Challenge national de cross-country d'Algier se déroulera dans la matinée du samedi 24 janvier courant, sur le terrain de golf de Dely Ibrahim. Le challenge sera jumelé avec le championnat régional Centre de cross (toutes catégories) (U14, U16, U18 et U20 et seniors), rapportent des médias. Les différentes épreuves seront organisées par la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA), en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) et sous l'égide de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Depuis 2019, le Challenge national d'Algier a été rebaptisé du nom de feu Abdou Seghouani, ancien journaliste sportif, spécialisé en athlétisme et en sports de montagne, décédé le 3 juillet 2018, à l'âge de 59 ans.

L'ANIE annonce une légère hausse du nombre d'électeurs inscrits pour 2025

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé hier les résultats de la révision périodique des listes électorales, réalisée entre le 20 octobre et le 18 novembre 2025. Cette mise à jour, conforme aux exigences légales, vise à assurer une gestion régulière du fichier électoral national. D'après le communiqué de l'ANIE, avant le début de cette révision, le nombre total d'électeurs inscrits était de 24 315 551. Parmi eux, 23 486 061 se trouvaient sur le territoire national, tandis que 865 490 étaient enregistrés à l'étranger. À l'issue

de cette mise à jour, le total des électeurs inscrits est passé à 24 503 060. À l'intérieur du pays, 512 188 nouvelles inscriptions ont été enregistrées et 364 431 radiations effectuées, portant ainsi le nombre d'électeurs inscrits sur le territoire national à 23 633 818. En ce qui concerne les citoyens résidant à l'étranger, l'ANIE a relevé 37 213 nouvelles inscriptions et 33 461 radiations. Par conséquent, le total des électeurs enregistrés à l'étranger s'élève désormais à 869 242 après cette révision. L'ANIE a également exprimé sa gratitude envers les membres des commis-

25 morts et 1 282 blessés en une semaine dans des accidents de la route

Vingt-cinq personnes ont perdu la vie et 1 282 autres ont été blessées dans 1 165 accidents de la route survenus entre le 4 et le 10 janvier dans plusieurs wilayas, selon un rapport hebdomadaire publié hier par la Protection civile. La wilaya d'Adrar a enregistré le bilan le plus lourd avec 5 décès et 18 blessés à la suite de 12 accidents de la circulation, précise le rapport. En ce qui concerne les intoxications au monoxyde de carbone causées par des appareils de chauffage et des chauffe-eau, les services de la Protection civile ont pris en charge 77 personnes incommodées par ce gaz. Cependant, 7 décès sont à déplorer dans les wilayas de Blida, Annaba, Bordj Bou-Arréridj et Djelfa. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont mené 888 interventions pour lutter contre 520 incendies d'origine urbaine, industrielle ou autre. Les sinistres les plus significatifs ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (89 incendies), Blida (37) et Oran (36).

Un chauffeur de camion gravement blessé dans une collision ferroviaire à Béjaïa

La ligne ferroviaire reliant Béjaïa à Alger continue de connaître un nombre inquiétant d'accidents, avec une moyenne d'un incident hebdomadaire, entraînant des pertes humaines et matérielles significatives. Hier, aux environs de midi, un nouvel accident s'est produit lorsqu'un train de voyageurs circulant sur la ligne Béjaïa-Beni Mansour est entré en collision violente avec un camion. L'accident s'est déroulé au niveau d'un passage ferroviaire non surveillé au kilomètre 67, situé à El-Kseur. Le chauffeur du camion, âgé de 75 ans, a été gravement blessé. Il a été rapidement évacué vers la clinique multiservices du Palais où il se trouve actuellement dans un état critique.

L'EXPRESS

BATAILLE D'IFRI LEBLAH DANS LES AURÈS

Un affrontement clé et son retentissement

La bataille d'Ifri Leblah, commandée par le chahid Mostefa Benboulaïd, les 13 et 14 janvier 1956, au sud des Aurès, sur le djebel Ahmar Kheddou, près de Ghassira (Batna), figure parmi les épopées héroïques des moudjahidines contre les forces coloniales françaises.

La bataille témoigne de l'habileté militaire des chefs de la glorieuse Révolution algérienne qui sont parvenus à transformer les escarpements montagneux de cette région en piège fatal pour de nombreux soldats français qui furent abattus les uns après les autres. Parmi les personnalités marquantes de la Révolution ayant participé à cette bataille, qui s'était déroulée peu de temps après l'évasion de Mostefa Benboulaïd de la prison du Coudiat à Constantine (en novembre 1955), figurent les martyrs Mohamed Benmessaoud Belkacem (commandant de la zone d'Ahmar Kheddou), Ali Bendjedidi (responsable de la kasma de Ghassira), Brahim Djimaoui, Amar Chahdi, Hocine Berrehaïl, et le moudjahid Mustapha Boucetta (décédé après l'indépendance). La bataille s'est déroulée dans la région d'Ifri Leblah, à quelque 7 km de Kef Laârous, au sud-ouest de Ghassira, entre les villages de Baniyan (Biskra) et Ghouffi (Batna), au pied du mont Ahmar Kheddou et au sud d'Oued Labiod, au cœur d'une zone de montagnes rocheuses et difficiles d'accès, en raison des crevasses et des grottes que les moudjahidines ont utilisées comme refuges et points de passage. Les témoignages recueillis auprès de moudjahidines ayant vécu cet événement soutiennent que cette bataille est due au «stationnement d'importantes forces d'occupation qui avaient imposé, dans les montagnes des Aurès, un blocus suivi d'un passage au peigne fin de toute la région à la suite de l'évasion de Benboulaïd dont certaines informations par-



venues aux forces coloniales faisaient état de sa présence dans la zone aux côtés d'un groupe de moudjahidines». Le Pr Djemaâ Benzeroual, chercheuse en histoire de la Révolution dans les Aurès, enseignante au département d'histoire de l'université de Batna 1, a déclaré à l'APS, citant des moudjahidines de la région, que Benboulaïd a observé, au soir du 12 janvier 1956, une halte pour se reposer chez le militant Abid-Allah Belkacem, dans la zone d'Ifri Leblah, avant de reprendre sa route vers M'chounèche (Biskra) pour rendre visite aux moudjahidines avec plusieurs de ses compagnons, dont Azoui Medour, Hocine Berrehaïl et Mustapha Boucetta. Les moudjahidines ont découvert, tôt dans la matinée du lendemain, que l'armée française avait resserré l'étau sur la région, souligne le Pr Benzeroual. Benboulaïd avait alors ordonné au groupe dirigé par Mohamed Benmessaoud Belkacem de se dissimuler dans les rochers et les grottes et d'y rester afin de contraindre les soldats français à descendre dans le lit de l'oued. Il a chargé plusieurs combattants, dont Brahim Djimaoui et Amar Chahdi, d'abattre les soldats français qui viendraient à se mettre à découvert, après avoir réparti les djounoud dans des positions stratégiques dans les crevasses des roches et à l'intérieur des grottes. Le violent affrontement qui débuta, selon la même source, le 13 janvier au matin, a duré deux jours, engageant environ 4 bataillons de l'Armée de libération nationale totalisant 280 hommes répartis en petits groupes. Ces valeureux combattants ont livré une bataille héroïque, au moment où l'aviation et l'artillerie pilonnaient à tour de rôle la zone située entre l'oued et la montagne, rapportent des témoignages cités par le Pr Benzeroual. Les renforts militaires ne tardèrent pas à affluer dans la région depuis plusieurs centres tels que M'chounèche, Ghouffi, Tifelfel, Arris, Ichemoul et même de Batna et de Biskra, portant le nombre de soldats français à plus de 2 000, répartis en plusieurs unités appuyées par l'aviation et l'artillerie lourde. Au total, 44 martyrs sont tombés au Champ d'honneur, tandis que le bilan des forces françaises était plus lourd avec 60 soldats tués et plus de 50 autres